

CAISI

1990



Secrétariat d'État
du Canada

Department of the Secretary
of State of Canada



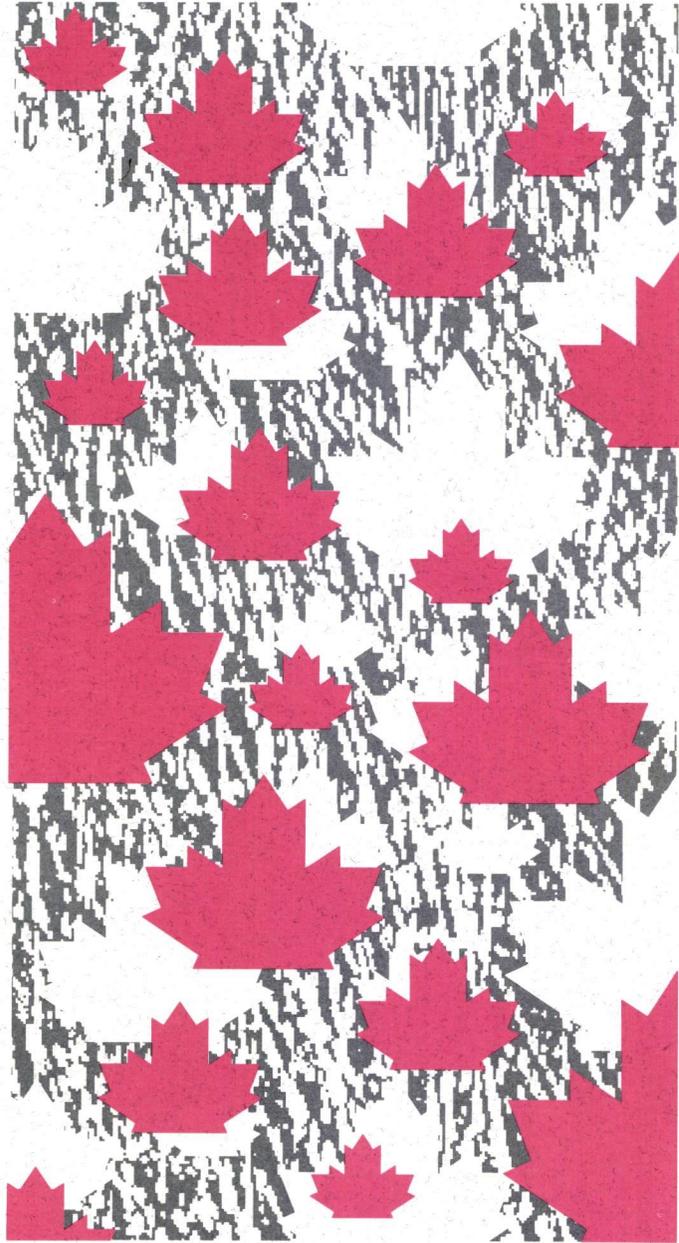
Multiculturalisme et
Citoyenneté Canada

Multiculturalism and
Citizenship Canada

P. G. BIBLIOTHEQUE
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

RAPPORT ANNUEL 1989-1990

CONSULTATION SEULEMENT



RAPPORT ANNUEL 1989-1990
LETTRE DE PRÉSENTATION

Rapport annuel du
Secrétariat d'État du Canada
pour l'exercice se terminant le 31 mars 1990

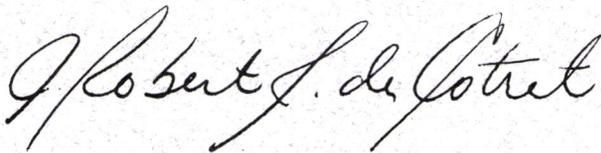
Présenté conformément à la *Loi sur le Secrétariat d'État* et à la *Loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et de santé*.

À Son Excellence le très honorable Ramon Hnatyshyn, gouverneur général et commandant en chef du Canada.

Plaise à Votre Excellence :

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du Secrétariat d'État du Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 1990.

Le Secrétaire d'État du Canada,



Robert R. de Cotret

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1991

N° de cat. SI-1990

ISBN 0-662-58448-1

RAPPORT ANNUEL 1989-1990

TABLE DES MATIÈRES

FAITS SAILLANTS	5
<hr/>	
SECRETARIAT D'ÉTAT	9
AIDE À L'ÉDUCATION	9
Financement de l'enseignement et analyse	9
Recherche et promotion de l'éducation	9
Études canadiennes	10
Examen des politiques	11
Aide aux étudiants	11
Langues officielles dans l'enseignement	12
LANGUES OFFICIELLES ET TRADUCTION	14
Promotion des langues officielles	14
Bureau de la traduction	15
DÉVELOPPEMENT SOCIAL	18
Promotion de la femme	18
Participation-Jeunesse	18
Citoyens autochtones	19
Condition des personnes handicapées	19
Coordination des politiques, de l'analyse et des systèmes de gestion	20
CÉRÉMONIAL D'ÉTAT ET IDENTITÉ CANADIENNE	21
<hr/>	
MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ	22
CITOYENNETÉ	22
Soutien aux organismes volontaires	22
Alphabétisation	22
Droits de la personne	23
Enregistrement et promotion de la citoyenneté	23
MULTICULTURALISME	25
Relations interraciales et compréhension interculturelle	25
Langues et cultures ancestrales	27
Appui aux communautés et participation communautaire	29
Engagement à l'échelle du gouvernement	30
Comité consultatif canadien sur le multiculturalisme	31
Secrétariat du redressement à l'égard des Canadiens japonais	32

RAPPORT ANNUEL 1989-1990

TABLE DES MATIÈRES

SECTEURS COMMUNS	33
POLITIQUES MINISTÉRIELLES ET AFFAIRES PUBLIQUES	33
Évaluation des programmes	33
Services juridiques	33
Communications	33
Secrétariat du Ministère	34
Politiques ministérielles	34
PERSONNEL	35
PRATIQUES DE GESTION	36
Finances	36
Services informatiques	36
Services d'info-ressources	36
Sécurité et gestion des installations	36
Marchés de services	37
Amélioration de la gestion	37
Vérification interne	37
OPÉRATIONS RÉGIONALES	38
Région de Terre-Neuve et du Labrador	38
Région de la Nouvelle-Écosse	39
Région du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard	40
Région du Québec	41
Région de l'Ontario	42
Région du Manitoba	43
Région de la Saskatchewan	45
Région de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest	45
Région de la Colombie-Britannique et du Yukon	46
DÉPENSES	49
SECRÉTARIAT D'ÉTAT	49
Sommaire des dépenses et rapport d'utilisation des années-personnes	49
État des dépenses en subventions et contributions	50
Droits attribués aux provinces	53
Langues officielles dans l'enseignement	54
MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ	56
Sommaire des dépenses et rapport d'utilisation des années-personnes	56
État des dépenses en subventions et contributions	57
LOIS ET RÈGLEMENTS	58

FAITS SAILLANTS SECRETARIAT D'ÉTAT

AIDE À L'ÉDUCATION

- Le Ministère a versé 2,3 milliards de dollars aux provinces et aux territoires, dans le cadre du Programme de financement de l'enseignement postsecondaire.
- Le Comité consultatif interministériel sur la statistique de l'éducation a été mis sur pied.
- Aux termes du Programme canadien de prêts aux étudiants, le secteur a garanti des prêts d'un montant de 575 millions de dollars à 210 000 étudiants. Le Québec et les Territoires du Nord-Ouest, qui administrent leur propre programme de prêts aux étudiants, ont reçu 84 millions de dollars à titre de paiements de remplacement.
- Une entente fédérale-provinciale a été conclue avec le gouvernement de l'Ontario pour accroître les services d'éducation en français au niveau collégial et pour mettre sur pied un collège de langue française à Ottawa.
- Grâce à la collaboration fédérale-provinciale, un réseau d'enseignement à distance a été mis sur pied par l'Université d'Ottawa et par l'Université Laurentienne, de concert avec le Collège universitaire de Hearst.

LANGUES OFFICIELLES ET TRADUCTION

Promotion des langues officielles

- Le Programme d'appui à la radio communautaire a permis de subventionner de nombreux projets en Ontario, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve et au Québec.
- De nouvelles ententes sur la prestation de services dans la langue de la minorité ont été conclues avec la Nouvelle-Écosse et le Québec.
- Le fonds de développement, créé l'année précédente en vue d'encourager la mise sur pied de nouveaux projets de développement dans les communautés, a été maintenu.
- Le Ministère a établi un mécanisme de consultation permanent auprès des intervenants représentant les communautés de langue officielle.
- De nombreuses activités de communication et d'information ont été réalisées dans le but de permettre au Ministère de mieux assumer le rôle de promoteur des langues officielles qui lui est confié aux termes de la *Loi sur les langues officielles*.

FAITS SAILLANTS

SECRETARIAT D'ÉTAT

Bureau de la traduction

- En 1989-1990, le Bureau de la traduction a traduit près de 300 millions de mots, soit l'équivalent de plus d'un million de pages.
- Un secrétariat général de la traduction assistée par ordinateur (TAO) a été mis sur pied pour la planification et la coordination des activités reliées à la TAO et aux autres technologies.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Participation-Jeunesse

- Le programme Hospitalité-Canada a permis à 18 000 jeunes de mieux apprécier la diversité culturelle du Canada, grâce à des échanges réciproques entre groupes et à des forums nationaux sur le Canada et ses institutions.

Citoyens autochtones

- Le Programme de développement social et culturel des autochtones a été renouvelé de façon permanente. La priorité a été donnée à la conservation et à l'utilisation des langues autochtones.

Personnes handicapées

- Divers ministères et organismes fédéraux de même que plus de 350 localités ont souligné la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées. Seize Prix de la communauté cinq étoiles ont été remis à 14 municipalités.

Promotion de la femme

- Le Network for Women in Trades and Technology a reçu une subvention en vue d'élaborer une stratégie de promotion de

l'équité en matière d'emploi pour les femmes qui travaillent dans le domaine professionnel et scientifique.

- Le Ministère a financé plus de 600 activités entreprises en faveur de l'avancement des femmes dans des domaines reliés à l'égalité économique, à la justice sociale et à leur pleine participation à la vie de la société. Une attention particulière a été portée aux immigrantes et aux femmes appartenant à une minorité visible, aux femmes handicapées, aux femmes vivant en milieu rural ou éloigné, et à d'autres groupes doublement défavorisés.

MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ

Enregistrement et promotion de la citoyenneté

- En 1989-1990, les bureaux de la citoyenneté ont traité quelque 105 000 demandes de citoyenneté canadienne et 54 000 demandes de certificats de citoyenneté. Ils ont répondu à 1,2 million de demandes de renseignements et ont effectué 13 191 recherches aux fins des registres de la citoyenneté.
- Les Canadiens et les Canadiennes ont souligné, pour la troisième année consécutive, la Semaine nationale de la citoyenneté, sous le thème « Oser... Agir... Fêter ». Des Certificats de mérite civique ont été décernés à 25 particuliers et organismes pour souligner leur contribution exceptionnelle à la mise en valeur du civisme au Canada.

FAITS SAILLANTS SÉCRÉTARIAT D'ÉTAT

Action volontaire

- Un projet-pilote de financement et de développement des organismes bénévoles a encouragé les groupes clients du Ministère à acquérir une plus grande autonomie financière.

Alphabétisation

- Le Secrétariat national à l'alphabétisation a souligné l'Année internationale de l'alphabétisation par une foule d'activités se déroulant sous le thème « Le temps d'agir ».
- Une enquête unique en son genre a été menée : l'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement.
- En collaboration avec toutes les provinces et les deux territoires, avec des groupes œuvrant dans le domaine de l'alphabétisation et avec divers organismes communautaires, le Programme national d'alphabétisation a apporté son appui à plus de 300 projets.

Relations interraciales et compréhension interculturelle

- Le projet de loi C-63, *Loi constituant la Fondation canadienne des relations raciales*, n'a pas encore reçu la sanction royale. Une fois le projet de loi adopté, la Fondation entreprendra des activités visant à favoriser une meilleure compréhension du racisme et de la discrimination raciale au Canada.
- Cette année encore, une campagne nationale de lutte contre le racisme a été menée dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, le 21 mars. Huit récipiendaires ont reçu des mains du

Ministre le nouveau Prix d'excellence en matière de relations raciales.

- En consultation avec des représentants des gouvernements, des corps policiers et des minorités visibles à travers le pays, le Ministère met au point un plan d'action national sur les relations entre les policiers et les minorités.

Langues et cultures ancestrales

- Le projet de loi C-37, *Loi constituant l'Institut canadien des langues patrimoniales*, n'a pas encore reçu la sanction royale. Une fois le projet de loi adopté, l'Institut aura pour mandat de favoriser l'acquisition, la conservation et l'utilisation des langues ancestrales.
- Des fonds de dotation ont été créés dans quatre universités canadiennes pour l'établissement de chaires d'études ethniques.

Engagement à l'échelle du gouvernement

- Le 14 février 1990, le ministre d'État au Multiculturalisme et à la Citoyenneté a déposé devant la Chambre des communes le premier rapport annuel sur l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* au sein du gouvernement fédéral.
- Le Ministre a procédé au lancement de la publication intitulée *Le multiculturalisme, une bonne affaire — Répertoire à l'intention des gens d'affaires*.

FAITS SAILLANTS

SECRETARIAT D'ÉTAT

Comité consultatif canadien sur le multiculturalisme

- Aux termes du paragraphe 7(1) de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, le Ministre a annoncé la formation du Comité consultatif canadien sur le multiculturalisme. Celui-ci est composé de 37 membres nommés pour une période de deux ans.

Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais

- Le Secrétariat du redressement pour les Canadiens japonais a traité 12 500 demandes de redressement.

PRATIQUES DE GESTION

- Le secteur a publié le *Plan stratégique de gestion de l'information*, qui donne un aperçu de la gestion stratégique de l'information d'ici 1995.
- On a établi un réseau national de télécopieurs avec encryption.
- Un centre de ressources sur l'alphabétisation a été mis sur pied.

OPÉRATIONS RÉGIONALES

- Les Opérations régionales ont distribué 6 042 subventions et contributions à des organismes communautaires, ce qui représentait un montant de plus de 73 millions de dollars.
- En tout, 97 080 personnes se sont présentées devant des juges de la citoyenneté, et 103 393 certificats de citoyenneté canadienne ont été remis lors des 1 812 cérémonies de la citoyenneté.
- Les sections régionales de traduction ont traduit près de 17 millions de mots.

SECRETARIAT D'ÉTAT

AIDE À L'ÉDUCATION

Le secteur de l'Aide à l'éducation a pour mandat d'élaborer et de coordonner les politiques et les programmes fédéraux qui ont trait à l'éducation. Aussi appuie-t-il l'enseignement postsecondaire par le truchement de transferts financiers aux provinces et aux territoires et par l'application d'importants programmes, tels le Programme canadien de prêts aux étudiants et le Programme des langues officielles dans l'enseignement. C'est également ce secteur qui a pour mission d'encourager les études canadiennes et de veiller à ce que les intérêts du Canada en matière d'éducation soient dûment représentés sur la scène internationale.

FINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT ET ANALYSE

Consultation

Le Secrétaire d'État a rencontré les membres du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) lors de leur réunion régulière qui s'est tenue à Toronto, à l'automne de 1989. Les ministres se sont penchés sur des questions d'intérêt mutuel touchant l'enseignement postsecondaire, notamment l'aide aux étudiants et le multiculturalisme.

Financement

Les droits au titre de l'enseignement postsecondaire versés aux provinces et aux territoires le sont sous forme de transferts en espèces et de transferts de points d'impôt.

En 1989-1990, le gouvernement fédéral a transféré 5,7 milliards de dollars aux provinces et aux territoires dans le cadre des accords sur le Financement des programmes établis. De ce montant, 2,3 milliards de dollars ont été transférés sous forme de paiements en espèces.

Consultation interministérielle

Le Ministère a mis sur pied le Comité consultatif interministériel sur la statistique de l'éducation. Ce comité, qui regroupe des représentants de 11 ministères et organismes fédéraux, discute de questions relatives aux données statistiques sur l'éducation et examine, avec l'aide de Statistique Canada, les besoins et les priorités des ministères fédéraux dont les activités ont un rapport avec l'enseignement. Le Comité s'est réuni pour la première fois au mois de mars 1990.

Matériel didactique

La Direction a aidé et conseillé les ministères et organismes fédéraux quant aux consultations qu'ils doivent mener auprès des gouvernements provinciaux et des autres administrations publiques en vue d'élaborer des documents didactiques pouvant être utilisés dans les écoles. Elle a aussi produit une trousse d'information sur le sujet et a organisé deux réunions du groupe de travail interministériel constitué à cet effet.

Rapport au Parlement

La Direction a produit un cinquième *Rapport sur l'aide fédérale et provinciale à l'enseignement postsecondaire au Canada*, qui a été déposé par le Secrétaire d'État devant le Parlement au mois d'avril 1990.

RECHERCHE ET PROMOTION DE L'ÉDUCATION

Recherche et diffusion de l'information

La Direction a lancé un nouveau bulletin d'information appelé *CLIPS*, dans le but de

SECRETARIAT D'ÉTAT

AIDE À L'ÉDUCATION

mieux faire connaître certaines activités du gouvernement fédéral liées au domaine de l'éducation. Les autres ministères fédéraux, les ministères provinciaux de l'Éducation ainsi que les organismes nationaux et régionaux qui œuvrent dans le domaine peuvent obtenir ce bulletin.

Plusieurs autres projets ont été entrepris par la Direction au cours de l'année, dont certains avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). La Direction a notamment constitué une monographie sur l'enseignement supérieur au Canada et a produit une série d'études sur le rapport entre l'enseignement supérieur et le marché de l'emploi; ces études constituent la contribution canadienne à un projet d'envergure internationale entrepris par l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE).

Étudiants étrangers

La troisième consultation annuelle sur les questions ayant trait aux étudiants étrangers s'est déroulée au mois de juin 1989. Cette consultation a permis aux représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, d'organismes non gouvernementaux et du secteur privé d'échanger des renseignements et de discuter de diverses questions d'intérêt commun.

La Direction a en outre publié deux rapports sur la question des étudiants étrangers : *Les étudiants étrangers et l'enseignement postsecondaire au Canada* et *La diffusion d'information sur l'éducation postsecondaire à l'intention des étudiants étrangers*.

Le Canada a ratifié la *Convention de l'Unesco sur la reconnaissance des études et des diplômes relatifs à l'enseignement supérieur dans les États de la Région*

Europe. Les gouvernements fédéral et provinciaux ont conclu un accord destiné à mettre sur pied un centre canadien d'information sur les études et les diplômes nationaux et étrangers. Cet organisme verra à la coordination des renseignements relatifs aux certificats et aux diplômes entre les pays étrangers et les organismes canadiens responsables d'établir les équivalences scolaires et professionnelles.

Affaires internationales

Le Ministère a représenté le gouvernement fédéral lors de diverses réunions du Comité de l'éducation de l'OCDE et auprès de l'Assemblée générale de l'Unesco. Des représentants du Ministère ont également siégé au Comité fédéral-provincial sur les activités internationales relatives à l'éducation ainsi qu'au Comité interministériel sur les activités relatives à l'éducation. Le Ministère s'est en outre occupé, pour le compte de l'Agence canadienne de développement international, du programme d'éducation et de formation établi en vertu de l'accord de coopération scientifique et technique entre le Canada et l'Algérie.

ÉTUDES CANADIENNES

Le Ministère a accordé environ 1,6 million de dollars en subventions et en contributions à l'égard de 60 projets visant à mieux faire connaître le Canada et à encourager la recherche portant sur divers aspects de notre pays.

Le secteur privé a également contribué au développement des études canadiennes grâce au Programme de financement de contrepartie. Ainsi, le secteur privé a versé

SECRETARIAT D'ÉTAT

AIDE À L'ÉDUCATION

9,60 \$ pour chaque dollar alloué par le Ministère.

La Direction des études canadiennes a distribué 50 000 exemplaires de ses publications sur les études canadiennes à des particuliers, des organismes et des établissements d'enseignement, au Canada et à l'étranger.

L'Association des études canadiennes a reçu un appui financier à l'égard de son fonctionnement, de ses activités régulières et de ses projets. La Direction a également accordé un appui financier à l'Association pour la publication du *Répertoire des études canadiennes, québécoises et régionales au Canada*, et au Conseil international des études canadiennes pour la préparation du *Répertoire international des études canadiennes*.

La Direction a publié le huitième des *Guides pédagogiques des études canadiennes*. Celui-ci traite de l'enseignement ouvert et de l'enseignement à distance au Canada.

Le projet Jean-Talon

Le projet Jean-Talon a continué de progresser. Ce projet a pour but de constituer, à l'intention des écoliers et du grand public, un ensemble de documents sur supports électroniques portant sur divers aspects de l'évolution du Canada, ainsi que de favoriser la diffusion électronique de l'information gouvernementale.

EXAMEN DES POLITIQUES

Étude nationale sur le développement des ressources humaines

Le Ministère a joué un rôle de premier plan dans les démarches visant à donner suite à la proposition du Premier ministre d'entreprendre une étude d'envergure nationale sur la mise en valeur de nos ressources humaines à l'aube du 21^e siècle. L'exercice consisterait à passer en revue tous les niveaux d'éducation et de formation, du préscolaire à l'éducation des adultes, au regard des besoins futurs du Canada et de sa capacité d'être concurrentiel sur le plan international. Un groupe de l'Examen des politiques du secteur de l'Aide à l'éducation a travaillé en étroite collaboration avec le Bureau du Conseil privé pour appuyer le représentant spécial du Premier ministre à cet égard, le professeur Douglas Wright, président de l'Université de Waterloo, dans ses démarches en vue de la planification et des consultations préliminaires à la mise en route de l'étude.

AIDE AUX ÉTUDIANTS

En vertu du Programme canadien de prêts aux étudiants, le Ministère a garanti des prêts représentant un montant global d'environ 575 millions de dollars versés à quelque 210 000 étudiants. En 1989-1990, le Québec et les Territoires du Nord-Ouest ont reçu 84 millions de dollars pour l'administration de leur propre programme d'aide aux étudiants.

En décembre 1989, le gouvernement a rendu public une série de mesures visant à diminuer les dépenses. Plusieurs de ces

SECRETARIAT D'ÉTAT

AIDE À L'ÉDUCATION

mesures touchent le Programme canadien de prêts aux étudiants, notamment l'introduction de frais d'administration de 3 p. 100 applicables aux prêts qui seront négociés après le 31 juillet 1991, et l'établissement d'une procédure ayant pour but d'évaluer les besoins financiers des étudiants. En outre, les représentants du Ministère ont entrepris des discussions avec les institutions financières afin de réduire le nombre des défauts de remboursement. Ils ont également effectué des études en vue de confier à l'entreprise privée certaines des opérations du Programme canadien de prêts aux étudiants.

Le Groupe consultatif national, formé de représentants des étudiants, d'établissements d'enseignement et d'institutions financières, s'est réuni au mois de mars 1990 afin de discuter de certaines questions concernant le Programme canadien de prêts aux étudiants.

LANGUES OFFICIELLES DANS L'ENSEIGNEMENT

Activités à l'échelle nationale

En 1989-1990, des ententes de financement ont été conclues avec toutes les provinces et les deux territoires. Ces ententes déterminent les contributions versées par le gouvernement fédéral à l'égard des coûts supplémentaires absorbés par les gouvernements provinciaux et territoriaux à l'égard des projets et des activités visant à offrir des services d'éducation dans la langue officielle de la minorité (l'anglais au Québec et le français dans le reste du Canada) ainsi que dans la langue seconde à tous les paliers du système scolaire.

Le Ministère a continué de financer deux programmes nationaux administrés par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) en collaboration avec les provinces et les territoires : le Programme de bourses pour les cours d'été de langues et le Programme des moniteurs de langues officielles. Au cours de l'été de 1989, plus de 7 250 bourses ont été accordées à des finissants du niveau secondaire et à des étudiants de niveau postsecondaire de toutes les régions du Canada, pour leur permettre de suivre un programme d'immersion de six semaines en français ou en anglais. Dans le cadre du Programme des moniteurs de langues officielles, 1 250 bourses ont été accordées à des étudiants qui travaillaient comme moniteurs de langue dans des établissements d'enseignement, tout en poursuivant leurs études universitaires. Sous la supervision d'un enseignant, les moniteurs assurent la tenue d'activités complémentaires visant à favoriser l'apprentissage et l'usage des deux langues officielles.

Dans le cadre du Programme de perfectionnement linguistique, le Ministère a contribué financièrement à la tenue d'un sondage parrainé par Canadian Parents for French et portant sur les attitudes des Canadiens et des Canadiennes face à l'apprentissage de l'autre langue officielle, à titre de langue seconde.

Activités à l'échelle provinciale

Une entente a été conclue avec le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard pour la construction d'un centre scolaire et communautaire à Charlottetown.

SECRETARIAT D'ÉTAT AIDE À L'ÉDUCATION

Le gouvernement fédéral a accepté d'assumer 50 p. 100 des coûts de construction d'un centre pour les étudiants assorti d'une cafétéria, à l'Université Sainte-Anne, en Nouvelle-Écosse. Ce projet est évalué à 1,8 million de dollars.

Une somme de 2,24 millions de dollars a été accordée à la province du Nouveau-Brunswick pour augmenter le nombre de cours dispensés à la communauté de langue française dans les collèges francophones d'Edmunston, de Bathurst, de Dieppe et de Campbellton. L'Université de Moncton a commencé à dispenser des services français en braille aux élèves des niveaux primaire et secondaire. L'Université a également construit un centre sportif rattaché au centre universitaire Saint-Louis-Maillet, à Edmunston, et elle a consacré des sommes importantes à la consolidation de sa faculté de droit, de son école de langues, de son programme d'administration publique, de son programme d'enseignement à distance et de son centre de recherche et de développement en éducation.

Une entente a été conclue avec le gouvernement de l'Ontario en vue d'accroître les services en français au niveau collégial. Cette entente a permis la mise sur pied de La Cité collégiale, dans l'est de la province. Il s'agit du premier établissement de technologie et d'arts appliqués de langue française en Ontario. Au niveau postsecondaire, un réseau francophone d'enseignement à distance a été mis sur pied.

En vertu de l'entente auxiliaire Canada-Saskatchewan, le Collège Mathieu a été inauguré en février 1990, et les travaux de construction de l'Institut linguistique de l'Université de Regina ont été entrepris.

En Alberta, l'école Héritage a amélioré ses programmes en français. Deux nouvelles écoles françaises ont ouvert leurs portes, l'une à Edmonton l'autre à Calgary. Enfin, de nouveaux programmes de français sont maintenant offerts aux communautés francophones de Fort McMurray et de Mallaig.

SECRETARIAT D'ÉTAT

LANGUES OFFICIELLES ET TRADUCTION

PROMOTION DES LANGUES OFFICIELLES

Quelque 300 groupes nationaux, provinciaux et locaux reçoivent des fonds dans le cadre de ce programme. En outre, la composante « fonds de développement », créée en 1988-1989, a permis au Ministère d'appuyer de nouvelles initiatives et diverses activités jugées prioritaires au sein des communautés.

Parmi les activités financées, mentionnons la mise sur pied d'une agence de presse par l'Association de la presse francophone; une rencontre nationale sur le dossier préscolaire, organisée par la Commission nationale des parents francophones; un projet de la Fédération des francophones hors Québec visant à promouvoir la coopération interministérielle entre les principaux intervenants dans le dossier des langues officielles; un projet de la Fédération des jeunes Canadiens-français visant à analyser le problème de l'assimilation et à trouver des solutions pour l'avenir; un projet de la Quebec Drama Federation visant à accroître l'accessibilité au théâtre de langue anglaise, et l'ouverture de la Maison de la francophonie à Vancouver.

Le Programme d'appui à la radio communautaire, dans le cadre duquel des fonds sont versés à l'égard de certains coûts liés à l'établissement de stations de radio communautaire, depuis les études de faisabilité jusqu'à l'achat d'équipement, a permis d'appuyer un certain nombre de projets, notamment en Ontario, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve ainsi qu'à Saint-Augustin, au Québec.

Le Ministère a continué de financer divers projets dans le cadre de son programme d'appui à l'administration de la justice dans les deux langues officielles. La publication, en collaboration avec le ministère de la Justice et l'Association du barreau canadien, du tome IV du *Vocabulaire du droit des biens*, constitue un exemple de projet appuyé par le Secrétariat d'État en vue de promouvoir l'usage de la terminologie française de la common law à travers le pays.

Le Secrétariat d'État a continué de collaborer avec les organismes bénévoles dans le cadre du Programme de collaboration avec le secteur bénévole et du Programme d'appui à la dualité linguistique. Diverses rencontres, consultations, séances d'information et initiatives de communication ont été mises de l'avant au cours de l'année. Le Ministère a en outre appuyé financièrement quelque 400 organismes désireux de tenir leurs rencontres annuelles et d'offrir des services permanents dans les deux langues officielles.

Le Programme de collaboration fédérale-provinciale et territoriale a également connu un nouvel essor dans les secteurs de la santé, des services sociaux et de la justice. De nouvelles ententes ayant pour but d'assurer la prestation de services dans la langue de la minorité et la promotion des langues officielles ont été conclues, notamment avec la Nouvelle-Écosse et le Québec (entente sur les services sociaux et sur les services de santé) et se sont ajoutées à celles qui avaient déjà été passées avec l'Ontario, la Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

SECRETARIAT D'ÉTAT

LANGUES OFFICIELLES ET TRADUCTION

Parmi les divers projets entrepris en 1988-1989 et poursuivis en 1989-1990, mentionnons les démarches en vue de favoriser la concertation entre les différents ministères et organismes fédéraux dans le but de promouvoir le développement des communautés de langue officielle. Au cours de 1989-1990, le Secrétaire d'État a organisé des rencontres conjointes avec trois de ses collègues d'autres ministères et avec les représentants de la Fédération des francophones hors Québec en vue de permettre à ces derniers de sensibiliser les différents ministères et organismes fédéraux aux besoins et aux priorités des communautés de langue officielle. D'autres projets de ce genre ont également été entrepris au niveau régional.

Le Ministère a mis sur pied, à l'échelle nationale et dans les diverses régions du pays, un processus de consultation continu auprès des principaux intervenants représentant les communautés de langue officielle. Ces intervenants pourront ainsi formuler leurs préoccupations et leurs priorités et influencer sur les grandes orientations du Ministère en matière de langues officielles.

De nombreuses activités de communication et d'information du public ont été réalisées dans le but de permettre au Ministre de mieux assumer le rôle de promoteur des langues officielles qui lui a été confié aux termes de la *Loi sur les langues officielles*. Ainsi, il a pu prendre part au débat portant sur les langues officielles au pays. Parmi les projets entrepris, mentionnons la publication d'une trousse d'information sur les langues officielles ainsi que la publication des résultats de travaux de recherche entrepris dans ce domaine.

BUREAU DE LA TRADUCTION

Le Bureau de la traduction est un instrument de la politique fédérale sur les langues officielles qui assure des services de traduction, d'interprétation, de recherche et de terminologie. Il fournit aussi d'autres services tels que la normalisation des termes, l'évaluation de la qualité des traductions, les renseignements linguistiques et la formation des traducteurs.

Services

Traduction

En 1989-1990, le Bureau a traduit près de 300 millions de mots, soit l'équivalent de plus d'un million de pages, répartis de la façon suivante : ministères clients, 238,2 millions de mots; traductions parlementaires, 39,5 millions de mots; traductions multilingues, 19,3 millions de mots.

Les évaluations des traductions (2 181 au cours de l'année) et le taux de satisfaction des clients (96,8 p. 100) ont permis de confirmer que le Bureau de la traduction a maintenu, en 1989-1990, un niveau de service élevé.

Interprétation

En 1989-1990, le Bureau a fourni un total de 23 252 jours-interprètes, dont 11 992 ont été assurés par des interprètes du Bureau et 11 260 par des interprètes engagés dans le cadre d'une entente de service.

Les services d'interprétation dans les langues officielles, dans les langues étrangères, dans les langues autochtones et en langage gestuel ont fait partie intégrante d'un grand nombre d'activités au pays. Mentionnons en particulier la conférence « Ciels ouverts »

SECRETARIAT D'ÉTAT

LANGUES OFFICIELLES ET TRADUCTION

qui a réuni pour la première fois les ministres des affaires étrangères de tous les pays de l'OTAN et du Pacte de Varsovie. Le caractère international de cette conférence a exigé la présence des équipes d'interprètes du Bureau presque vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Au cours de l'année, un changement important a été apporté au système de rémunération des interprètes indépendants. Les honoraires journaliers offerts maintenant ont permis d'accroître le bassin des interprètes indépendants auxquels peut recourir le Bureau de la traduction.

Terminologie

Le Bureau de la traduction a poursuivi ses recherches terminologiques et ses travaux de normalisation de la terminologie, surtout par l'intermédiaire des comités de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Le Bureau a en outre diffusé des renseignements d'ordre terminologique au moyen de la publication de bulletins de terminologie, de divers lexiques et vocabulaires, de la banque informatisée de données linguistiques (TERMIUM) ainsi que d'un service de consultation téléphonique. Bien que les principaux clients du Bureau de la traduction soient le Parlement et les ministères et organismes fédéraux, les autres paliers de gouvernement font souvent appel aux compétences du Bureau. Voici, à cet égard, certaines réalisations qu'il importe de mentionner :

- En 1989-1990, la banque informatisée TERMIUM, qui comptait 962 300 fiches terminologiques, a reçu plus de 2,1 millions d'interrogations, soit une légère hausse par rapport à l'année précédente;

- Le Bureau a reçu plus de 150 000 demandes de renseignements terminologiques et linguistiques, soit une augmentation d'environ 16 p. 100 en comparaison de 1988-1989;
- Le Bureau a publié une quinzaine de lexiques portant sur divers sujets, dont le génie enzymatique, la fiscalité, l'emballage, la guerre spatiale, les droits de la personne et la terminologie juridique des lois révisées du Canada;
- La vente des publications du Bureau de la traduction, par l'entremise d'Approvisionnement et Services Canada, se chiffrait à plus de 260 000 \$;
- À la suite du succès d'un projet-pilote entrepris l'année dernière, la banque de données linguistiques TERMIUM est maintenant commercialisée sous forme d'un disque compact qui permet un accès facile et rapide aux données terminologiques;
- La banque TERMIUM comptait 279 abonnés pour l'accès direct et 243 pour le disque compact, et la publication *L'Actualité terminologique* en comptait près de 3 000.

Services linguistiques

Grâce à ses équipes de terminologues et de traducteurs, le Bureau offre à ses clients des conseils linguistiques, ainsi que des services de rédaction et de terminologie. L'accroissement des demandes auprès des traducteurs ainsi que des ressources consacrées à ce volet des opérations du Bureau de la traduction reflète l'évolution du travail du traducteur, qui s'oriente graduellement vers une nouvelle forme de coopération avec le client.

SECRETARIAT D'ÉTAT

LANGUES OFFICIELLES ET TRADUCTION

Nouvelles technologies

Traduction assistée par ordinateur (TAO)

Un secrétariat général de la TAO a été mis sur pied en avril 1989, afin d'assurer la planification et la coordination des activités reliées à la TAO et aux autres technologies.

Le mois suivant, le Secrétariat d'État a établi, en collaboration avec le secteur privé (les sociétés Logos et Wang), un centre de connaissances en TAO dans le but d'évaluer les outils sur les plans linguistique et informatique. Des essais ont été entrepris au sein de plusieurs unités de travail.

Poste de travail du traducteur

La mise sur pied d'un poste de travail du traducteur est en cours au Bureau de la traduction. Les essais se déroulent actuellement à deux endroits : la section économique et légale de la Direction générale des opérations de traduction à Montréal, et la section de traduction du ministère des Finances à Ottawa.

Autres activités et réalisations

Plan de développement organisationnel

Le secteur a commencé à mettre en œuvre les recommandations contenues dans les rapports Price Waterhouse et Charpentier. Parmi celles-ci, mentionnons les études sur le recouvrement des coûts, l'accès direct aux pigistes par les clients et la tenue d'États généraux de la traduction au Canada.

Contrats avec le secteur privé

Le Bureau de la traduction travaille de concert avec le secteur privé pour satisfaire aux demandes de traduction (34,1 p. 100 de la charge de travail en 1989-1990) et aux demandes d'interprétation (49,4 p. 100 en 1989-1990). À compter de 1990-1991, le

Bureau s'adressera également au secteur privé pour l'exécution de travaux de terminologie.

En 1989-1990, de nombreux entrepreneurs ont été accrédités par le Bureau : 525 pour la traduction en langues officielles, 733 pour la traduction multilingue et 316 pour l'interprétation (langues officielles et autres langues).

Relations extérieures

En 1989-1990, le Bureau de la traduction a été représenté lors de diverses activités nationales et internationales. Au cours de l'année écoulée, le Bureau a organisé des échanges de traducteurs avec l'Arabie Saoudite et les Pays-Bas, ainsi qu'un échange d'interprètes avec l'OCDE. Des échanges de traducteurs ont également été organisés avec la République fédérale d'Allemagne et devraient se concrétiser en 1990-1991.

SECRETARIAT D'ÉTAT

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

PROMOTION DE LA FEMME

Le Programme de promotion de la femme a continué d'offrir une aide financière et technique aux organisations bénévoles qui œuvrent à promouvoir l'égalité pour les femmes dans toutes les sphères de la société canadienne. Ainsi, le programme a contribué au financement de plus de 600 projets visant à favoriser l'avancement des femmes sur le plan de l'égalité économique, de la justice sociale ou encore de l'accès et de la participation aux divers domaines d'activité de la vie sociale. Dans le cadre du programme, on a porté une attention particulière aux immigrantes ainsi qu'aux femmes appartenant à une minorité visible, aux femmes handicapées, aux femmes des régions rurales ou éloignées, et à d'autres organismes œuvrant en faveur des femmes doublement défavorisées. Un appui financier a également été apporté à l'égard de projets favorisant le partenariat entre des organismes de femmes et de grandes institutions sociales, tel le système d'éducation.

Le Secrétariat d'État a continué de participer aux projets entrepris par le gouvernement pour contrer la violence en milieu familial. Par exemple, le Ministère a financé le Disabled Women's Network of Canada (DAWN) pour la réalisation d'un projet de recherche sur la violence conjugale et sur les femmes handicapées.

PARTICIPATION-JEUNESSE

Le programme Hospitalité-Canada, qui s'adresse aux jeunes âgés de 14 à 22 ans, vise à leur donner l'occasion de mieux apprécier la diversité culturelle canadienne et de mieux comprendre le sens de l'identité et de

l'unité de notre pays. Au cours de l'année 1989-1990, 18 000 jeunes ont participé soit à des voyages-échanges réciproques soit à des colloques.

Le programme a continué de favoriser les échanges entre des groupes de jeunes provenant des deux collectivités de langue officielle, entre des groupes issus de milieux ethnoculturels différents et entre des jeunes vivant en milieu rural ou dans des régions éloignées. Par ailleurs, le programme donne la priorité aux jeunes ayant un handicap, aux membres des minorités visibles, aux autochtones et aux jeunes économiquement défavorisés.

Hospitalité-Canada a parrainé un projet-pilote entrepris conjointement par la Société éducative de visites et d'échanges au Canada et le Conseil canadien de l'enseignement multiculturel et interculturel. Cet échange de nature multiculturelle avait pour but de mieux sensibiliser les jeunes participants à la grande diversité des communautés ethnoculturelles du Canada.

La Direction Participation-Jeunesse a coordonné la participation du Canada au sein du Programme du Commonwealth pour les jeunes. Dans le cadre de ce programme, des jeunes participent au développement de leur pays. La Direction a également coordonné, au Canada, le concours annuel pour le Prix du Commonwealth pour la jeunesse ainsi que la sélection de jeunes Canadiens et Canadiennes pour le cours de dix semaines sur la jeunesse et le développement, donnant droit à un diplôme. En 1989-1990, deux jeunes du Canada ont assisté à ce cours donné à Georgetown, en Guyane.

CITOYENS AUTOCHTONES

Le Programme de développement social et culturel des autochtones a été renouvelé de façon permanente. La priorité a été donnée aux projets visant la conservation et l'usage des langues autochtones.

La Direction des citoyens autochtones a continué à administrer l'Accord entre le Canada et les Territoires du Nord-Ouest sur l'appui aux langues autochtones, qui a été prolongé jusqu'au mois de mars 1991, de même qu'un accord de même nature avec le Yukon, portant sur une période de cinq ans se terminant en mars 1993.

En 1989-1990, le Programme d'accès des autochtones du Nord à la radiotélédiffusion a contribué au financement de la production et de la diffusion de plus de 18 000 heures d'émissions radiophoniques et de plus de 2 600 heures d'émissions télévisées. En Colombie-Britannique, en Alberta et au Manitoba, trois sociétés de communications ont pu étendre leurs réseaux de radiodiffusion en langues autochtones grâce à la mise en œuvre de la première étape d'un système de diffusion par satellite.

Dans le cadre du Programme des communications autochtones, on a financé 16 sociétés de communications autochtones pour la publication de 12 journaux régionaux et l'entretien, pendant environ deux heures par semaine, des médias électroniques, des services de radiodiffusion en haute fréquence et des stations de radio communautaire.

Le Programme des femmes autochtones a aidé divers organismes féminins à mettre en valeur les traditions autochtones ou encore

à examiner certains problèmes relatifs à la violence en milieu familial.

Le Programme des centres d'amitié autochtones a versé des subventions de fonctionnement à l'égard de 99 centres. Des hauts fonctionnaires du Ministère ainsi que des agents des bureaux régionaux ont tenu plusieurs rencontres avec l'Association nationale des centres d'amitié afin de discuter de questions d'intérêt mutuel.

Le Programme des organisations autochtones représentatives a contribué au financement de 62 organismes autochtones. Parmi ceux-ci, on compte 12 organismes de Métis et d'Indiens non inscrits, six organismes métis, sept organismes inuit et 36 organismes d'Indiens inscrits. Ce sont ces organismes qui, de concert avec les gouvernements, déterminent les solutions qui peuvent le mieux répondre aux besoins socio-économiques et culturels des populations autochtones.

CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Au cours de l'année 1989-1990, le Secrétariat de la condition des personnes handicapées :

- a publié un glossaire et produit un vidéo dans le but de sensibiliser les professionnels de la presse et des communications publiques à la réalité des personnes ayant un handicap;
- a mis au point, de concert avec l'Alliance de la fonction publique du Canada, un mécanisme permettant aux employés handicapés et à leur syndicat de se pencher sur des questions d'intérêt mutuel,

SECRETARIAT D'ÉTAT

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- a chargé l'Institut G. Allan Roeher d'effectuer une étude en profondeur sur les obstacles auxquels font face, en matière d'emploi, les personnes handicapées;
- a entrepris un examen de la loi américaine concernant les personnes handicapées (*Americans with Disabilities Act*).

Pour une deuxième année consécutive, le Programme de participation des personnes handicapées a appuyé la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées. C'est ainsi que divers ministères et organismes fédéraux ont tenu des activités de sensibilisation au cours de cette semaine. Diverses activités se sont en outre déroulées dans plus de 350 localités, notamment dans le cadre du Programme du Prix de la communauté cinq étoiles en vertu duquel 16 prix Étoile ont été décernés à 14 municipalités.

Au cours de l'année, les responsables du programme ont également entrepris la préparation d'une trousse didactique, *Découvrons ensemble*, destinée à sensibiliser les écoliers de la première à la huitième année aux aptitudes des personnes ayant un handicap.

De plus, le programme a appuyé des initiatives visant à régler des problèmes propres aux personnes handicapées d'origine autochtone, ce par le biais de la création du National Aboriginal Network on Disabilities et de l'expansion du réseau des centres de vie autonome.

Dans le cadre du programme, un colloque ayant pour thème « Faire en sorte que ça marche » a également été organisé dans le but de donner aux personnes handicapées

de meilleures chances d'obtenir des emplois au sein des grandes entreprises.

COORDINATION DES POLITIQUES, DE L'ANALYSE ET DES SYSTÈMES DE GESTION

Les responsables de la Direction des politiques et de la planification ont consulté les gestionnaires en matière de politiques et les ont conseillés. Ils ont travaillé de concert avec les autres secteurs du Ministère ainsi qu'avec les autres ministères et organismes fédéraux. La Direction a coordonné la cueillette des données servant à la planification annuelle des opérations du Ministère. Elle a également préparé les mémoires au Cabinet, les soumissions au Conseil du Trésor ainsi que les notes d'information à l'intention du Ministre et de la haute direction du Ministère.

La Direction de l'analyse des tendances sociales a continué à recueillir et à analyser des données sur les tendances sociales de la société canadienne. De plus, la Direction a participé, au sein du secteur, à la gestion de nombreuses activités ayant trait à l'élaboration des politiques et à l'application des programmes, notamment à une vaste étude nationale sur les aptitudes à lire et à écrire.

La Section du secrétariat et des systèmes est chargée de l'élaboration et de l'application des systèmes et des méthodes d'attribution des subventions et des contributions du Ministère. Au cours de l'année 1989-1990, le secrétariat a traité plus de 5 500 subventions et contributions.

SECRETARIAT D'ÉTAT CÉRÉMONIAL D'ÉTAT ET IDENTITÉ CANADIENNE

Parmi les principales activités qui se sont déroulées en 1989-1990 figurent la promotion et la coordination de la Fête du Canada, notamment l'appui apporté aux comités bénévoles de la Fête du Canada dans tout le pays. Ces comités conseillent le Ministre sur les activités de célébration, formulent des recommandations à l'égard des projets d'activités communautaires présentés, élaborent et mettent en œuvre des activités spéciales au niveau régional et veillent, en général, à la promotion de la Fête du Canada. En vue de commencer à planifier les activités qui marqueront le 125^e anniversaire de la Confédération canadienne, la Direction générale a organisé, conjointement avec la Commission de la capitale nationale, une conférence intitulée « Vers 1992 », qui s'est tenue à Ottawa et qui a réuni quelque 400 participants.

La Direction générale a organisé les visites officielles des membres de la famille royale : celle de Son Altesse Royale le duc d'Édimbourg au Québec, celle de Leurs Altesses Royales le duc et la duchesse d'York à l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec, en Ontario et en Saskatchewan, et celle de Sa Majesté la reine Elizabeth, la Reine Mère, en Ontario. Des cérémonies spéciales ont en outre été organisées à l'occasion du 25^e anniversaire de l'adoption du drapeau canadien et de l'installation du nouveau gouverneur général.

Le Programme des expositions nationales a conçu et présenté des expositions importantes sur le thème de l'environnement à l'Exposition nationale du Canada à Toronto, à l'Exposition nationale du Pacifique à Vancouver ainsi qu'à Expo-Québec. En outre, trois expositions itinérantes « Bravo Canada! » ont fait halte dans 25 foires régionales partout au pays, et une caravane a visité 38 localités éloignées au Manitoba.

MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ

CITOYENNETÉ

Les programmes de la citoyenneté visent à inciter tous les citoyens et toutes les citoyennes du Canada à participer activement à la vie collective du pays, en favorisant l'action bénévole, en faisant la promotion des droits de la personne et en luttant contre l'analphabétisme. Les responsables des programmes travaillent de concert avec tous les organismes et toutes les institutions qui œuvrent à éliminer les obstacles entravant la pleine participation de tous les citoyens et de toutes les citoyennes aux divers secteurs d'activité de la société canadienne.

SOUTIEN AUX ORGANISMES VOLONTAIRES

Parmi les activités financées par le programme en 1989-1990, mentionnons la publication de 34 monographies constituées à partir des études commandées à la suite de l'Enquête nationale sur le bénévolat menée en 1987, la réimpression et la diffusion d'une série de publications portant sur le financement et le développement des organismes bénévoles, et la mise sur pied d'un comité interministériel ayant pour mandat d'examiner comment les ministères et organismes du gouvernement pourraient compter sur la participation des bénévoles.

La Direction a mis au point un projet spécial de financement et de développement dans le cadre duquel elle a accordé 18 subventions d'un montant total de 250 000 \$ à des groupes clients du Ministère pour leur permettre d'établir une planification à long terme ainsi que des stratégies de financement qui les rendraient plus autonomes du point de vue financier.

ALPHABÉTISATION

En 1989-1990, le Secrétariat national à l'alphabétisation a consolidé son partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les organismes bénévoles, les syndicats et les entreprises privées, faisant ainsi appel à tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes afin de hausser le niveau d'alphabétisation au Canada.

Le programme ainsi que l'ensemble des intervenants ont entrepris de souligner l'Année internationale de l'alphabétisation (1990) par une foule d'activités se déroulant sous le thème « Le temps d'agir ». Ces activités mettaient évidemment l'accent sur les besoins des apprenants. À titre d'exemple, le programme a aidé le Movement for Canadian Literacy et le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec à organiser la participation du Canada à la « Tournée internationale du Livre », qui a permis aux apprenants de diverses localités à travers le pays d'exprimer leurs préoccupations.

Pour combattre l'analphabétisme à l'échelle nationale, le programme et les gouvernements provinciaux et territoriaux agissent comme partenaires, tout en incitant les organismes de tous les secteurs d'activité à participer activement à cette campagne nationale. Par exemple, la Société canadienne des postes a prévu diffuser, en 1989-1990, un symbole et émettre un nouveau timbre soulignant l'Année internationale de l'alphabétisation. Elle s'est également chargée de faire circuler les composantes du « Livre » dans le cadre de sa tournée internationale et a parrainé le programme des « tentes de lecture » destiné aux enfants et mis sur pied par le Collège Frontière.

MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ

CITOYENNETÉ

Le niveau d'alphabétisation a des répercussions directes sur la productivité et la capacité de concurrence de l'économie canadienne. C'est pourquoi le programme encourage et appuie les activités d'alphabétisation en milieu de travail, tel le programme patronal-syndical mis sur pied par le Canadian Steel Trade and Employment Congress.

L'Année internationale de l'alphabétisation devrait amener un plus grand nombre de particuliers et d'organismes à déployer les efforts nécessaires pour enrayer le problème de l'analphabétisme et faire en sorte que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes puissent participer pleinement à la vie de la société.

DROITS DE LA PERSONNE

La Direction des droits de la personne a appuyé un grand nombre de projets entrepris par des organismes nationaux et régionaux et favorisa l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies communautaires destinées à promouvoir le respect et la protection des droits de la personne au Canada.

Tout en continuant d'appuyer les projets visant à promouvoir l'enseignement des droits de la personne et la formation des enseignants en cette matière, la Direction a participé au processus d'approbation et de signature, par le Canada, de la *Convention internationale relative aux droits de l'enfant*.

La Direction a coordonné les activités du Comité permanent des fonctionnaires sur les droits de la personne, composé de représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et

territoriaux. Ce comité s'est réuni en juin, en septembre et en novembre afin d'assurer le suivi des recommandations émanant de la dernière conférence des ministres responsables des droits de la personne. Le Ministère a aussi assuré la présidence des rencontres du comité interministériel responsable de la coordination des activités des divers ministères et organismes fédéraux en ce qui concerne les droits de la personne.

La Direction a coordonné la préparation des rapports destinés aux Nations Unies et portant sur la mise en application au Canada, des traités multilatéraux relatifs aux droits de la personne, notamment le deuxième rapport sur le *Pacte international relatif aux droits civils et politiques*, le dixième rapport sur la *Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale* ainsi qu'un rapport sur l'observance, en 1988, du 40^e anniversaire de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*.

La Direction a prodigué des conseils techniques à divers organismes ainsi qu'au grand public et a vu au financement du Programme de contestation judiciaire, placé sous la responsabilité du Conseil canadien de développement social.

ENREGISTREMENT ET PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ

En 1989-1990, les 32 bureaux de la citoyenneté et centres de traitement des demandes au Canada ainsi que les Opérations à Sydney ont traité environ 105 000 demandes de citoyenneté canadienne et quelque 54 000 demandes de certificat de citoyenneté. Ils ont en outre répondu à près de 1,2 million de demandes de renseignements et ont effectué

MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ

CITOYENNETÉ

13 191 recherches aux fins des registres de la citoyenneté.

La Direction générale de l'enregistrement et de la promotion de la citoyenneté est également responsable de la formation des agents de la citoyenneté affectés aux bureaux de la citoyenneté et aux centres de traitement des demandes. À cet égard, au cours de l'année, les responsables ont notamment procédé à une révision en profondeur des guides d'instructions et d'autres documents connexes. La Direction générale a aussi apporté son concours au titre des programmes de formation du personnel consulaire du ministère des Affaires extérieures.

Divers documents d'information ont été produits dans le but d'aider les candidats à la citoyenneté à satisfaire aux exigences requises pour obtenir la citoyenneté canadienne. Mentionnons, à titre d'exemples, un vidéo de 15 minutes intitulé « La Citoyenneté, c'est... », accompagné d'un manuel d'exercices, ainsi qu'une trousse didactique intitulée *Une question d'accueil*, produite à l'intention des instructeurs en matière de citoyenneté.

La Semaine nationale de la citoyenneté, qui s'est déroulée du 16 au 22 avril 1989 sous le thème « Oser... Agir... Fêter », avait pour but de sensibiliser tous les Canadiens et toutes les Canadiennes à la valeur de leur citoyenneté et de leur donner l'occasion d'exprimer leur fierté d'être citoyens et citoyennes de ce pays. Des centaines d'activités se sont déroulées un peu partout au pays au cours de cette semaine, par exemple, une cérémonie spéciale de la citoyenneté tenue à Rideau Hall sous les auspices du gouverneur général, un atelier

d'animation sur la citoyenneté organisé en collaboration avec la Fondation de la jeunesse canadienne, des jeux-questionnaires radiophoniques et des cérémonies d'affirmation de la citoyenneté. Un grand nombre d'organismes privés, publics et bénévoles ont collaboré activement à la tenue d'activités qui ont suscité un grand intérêt auprès du public.

Pour la deuxième année consécutive, des Certificats de mérite civique ont été décernés lors d'une cérémonie spéciale tenue sur la colline du Parlement, à 25 particuliers et organismes en reconnaissance de leur contribution exceptionnelle à la citoyenneté canadienne et aux valeurs qui s'y rattachent.

En 1989, la Direction générale a entrepris les préparatifs en vue de la Semaine nationale de la citoyenneté de 1990. On a retenu le thème « À la grandeur du pays », afin de souligner le 25^e anniversaire de l'adoption du drapeau canadien, symbole de la citoyenneté canadienne ainsi que des valeurs, des droits et des responsabilités qui la sous-tendent.

MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ

MULTICULTURALISME

La Loi sur le multiculturalisme canadien reconnaît que le multiculturalisme est une caractéristique fondamentale du patrimoine et de l'identité des Canadiens et des Canadiennes. Elle énonce les objectifs de la politique sur le multiculturalisme et réaffirme que tous les ministères et organismes du gouvernement fédéral doivent veiller à l'application de cette politique.

RELATIONS INTERRACIALES ET COMPRÉHENSION INTERCULTURELLE

Le projet de loi C-63, *Loi constituant la Fondation canadienne des relations raciales* n'a pas encore reçu la sanction royale. Le gouvernement du Canada créera un fonds de dotation de 24 millions de dollars pour cette Fondation. La moitié de ce montant sera versée au nom de la communauté canadienne-japonaise, comme l'a déjà annoncé le Premier ministre dans le cadre de l'Entente de redressement pour les Canadiens japonais. La Fondation, dont le siège social sera à Toronto, constituera un centre de ressources d'envergure nationale à la disposition des entreprises, des syndicats, des gouvernements, des institutions publiques et privées, des groupes communautaires, des chercheurs et du grand public. Son mandat consistera à mieux faire comprendre les phénomènes du racisme et de la discrimination raciale au sein de la société canadienne et de mettre au point des politiques et des programmes efficaces en matière de relations raciales.

Pour une deuxième année consécutive, à l'occasion du 21 mars, Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, le Ministère a mené une campagne nationale d'éducation du public en vue de combattre le racisme au

Canada. Cette journée a été marquée par un grand nombre d'activités mises sur pied par Multiculturalisme et Citoyenneté Canada ainsi que par d'autres paliers de gouvernement, des associations communautaires, des groupes intéressés aux relations raciales et de nombreux autres organismes. Ainsi, des affiches et des panneaux extérieurs ont été installés dans les régions de Vancouver, d'Edmonton, de Regina, de Winnipeg, de Toronto, d'Ottawa, de Montréal et de Halifax; partout au pays, plus d'une centaine d'organismes non gouvernementaux ont organisé des activités sur le thème de l'élimination de la discrimination raciale; plus d'une trentaine de municipalités ont souligné la Journée internationale; le Ministère a, pour sa part, diffusé quelque 300 000 documents d'information.

Le ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté a attribué à huit récipiendaires un nouveau prix honorifique, le « Prix d'excellence en matière de relations raciales », qui sera dorénavant décerné chaque année à l'occasion de la Journée internationale. Il a aussi lancé une nouvelle publication, *Tous ensemble pour l'égalité*, qui décrit divers projets subventionnés par le Programme durant l'année.

Le 21 mars, le Ministre a en outre rendu public un Plan d'action national sur les relations police-minorités au Canada. Ce document est l'aboutissement de consultations menées dans tout le pays auprès des gouvernements, des corps policiers et des minorités visibles. Il dresse les paramètres de l'action à entreprendre pour améliorer les relations entre les corps policiers et les minorités dans les années 90.

MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ

MULTICULTURALISME

En 1989-1990, le Programme des relations interraciales et de la compréhension interculturelle a appuyé diverses activités visant l'éducation du public. Par exemple, il a prêté son concours au Centre interculturel Monchanin pour l'organisation d'ateliers de travail, de débats et de recherches ayant trait au pluralisme culturel; il a également aidé un organisme de Vancouver, le Women in Focus Society Arts and Media Centre, à réaliser « In Visible Colours », un événement d'envergure internationale au cours duquel on a présenté des films et des vidéos produits par des femmes appartenant à des minorités visibles ainsi que par des femmes de pays en développement.

Le volet « changements institutionnels » du programme aide divers organismes à s'ajuster à la réalité du pluralisme canadien. Voici des exemples d'activités entreprises dans diverses institutions, par l'entremise du programme :

- le Congrès du travail du Canada a mis sur pied un programme d'éducation antiracisme à l'intention de ses membres;
- l'Hôpital pour enfants de Montréal a publié une brochure qui explique comment ses responsables sont arrivés à mettre en œuvre une politique multiculturelle;
- le Centre de recherche-action sur les relations raciales a tenu une conférence sur les minorités visibles et la publicité;
- l'Association des collègues communautaires du Canada a mis au point un programme de formation ainsi qu'une stratégie d'intervention communautaire visant à lutter contre le racisme;
- le service de police municipal de Vancouver a entrepris un projet-pilote

qui consiste à offrir des emplois d'été à des jeunes appartenant à une minorité visible et intéressés à entreprendre une carrière dans les forces policières.

Le programme aide des groupes communautaires, dans tout le pays, à intervenir auprès de leurs concitoyens et concitoyennes, de diverses institutions ou de la collectivité en général, pour les sensibiliser au phénomène du racisme et à la nécessité d'en combattre les manifestations. Au cours de l'année, le programme a apporté son aide à l'organisme Pride of Race, Unity and Dignity Through Education, qui œuvre en faveur de l'épanouissement de la communauté noire de Saint-Jean (N.-B.), à la Toronto Urban Alliance on Race Relations, qui met en application un programme visant à contrer la discrimination et à favoriser l'égalité à l'endroit des membres des minorités visibles, ainsi qu'à la Saskatchewan Coalition Against Racism, qui tente de sensibiliser diverses institutions au phénomène de la discrimination systémique et de les amener à modifier leurs politiques et leurs programmes afin de mieux tenir compte du pluralisme culturel de la société canadienne.

La recherche est un élément essentiel de la lutte contre le racisme. Ainsi, le programme a versé une aide financière à l'Université de la Colombie-Britannique pour permettre au professeur Charles Ungerleider de mettre sur pied une banque de données en vue d'une formation sur le multiculturalisme et les relations raciales. Le programme a également financé le Centre de documentation et d'information haïtienne, caraïbe et afro-canadienne, qui rassemble et diffuse de l'information sur les communautés noires du Canada.

MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ

MULTICULTURALISME

Pour combattre le racisme et favoriser des changements institutionnels, le programme prend part à des projets conjoints et à des activités à frais partagés. Par exemple, en 1989-1990, il a collaboré avec la ville de Halifax à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de pratiques visant à répondre adéquatement aux besoins d'une société diversifiée; il s'est également associé à l'Institut Hastings, qui est responsable de la formation des fonctionnaires de la ville de Vancouver dans le domaine du multiculturalisme et des relations interculturelles.

LANGUES ET CULTURES ANCESTRALES

Le projet de loi C-37, *Loi constituant l'Institut canadien des langues patrimoniales*, n'a pas encore reçu la sanction royale. L'Institut aura pour mission de favoriser l'apprentissage, le maintien et l'utilisation des langues ancestrales au Canada. Les efforts de cet organisme porteront principalement sur l'élaboration de matériel didactique à contenu canadien et de programmes de perfectionnement à l'intention des personnes qui œuvrent dans le domaine de l'enseignement des langues ancestrales. L'Institut coordonnera également un réseau d'information sur les activités et les recherches qui ont cours dans ce domaine à travers le pays.

Quatre universités canadiennes ont bénéficié de fonds de dotation pour la création de chaires d'études ethniques canadiennes. Une chaire d'études ethniques canadiennes a été établie à l'Université de Calgary. Elle a pour mission de promouvoir l'excellence dans les études et les recherches multidisciplinaires liées aux études ethniques

canadiennes. L'Université Concordia a mis sur pied une chaire d'études hindoues dans le but de favoriser la recherche sur les communautés hindoues du Québec et du Canada.

L'Université d'Ottawa a bénéficié d'un fonds de dotation pour la création d'une chaire d'études slovaques. Celle-ci a pour mandat de mieux faire connaître la contribution des Slovaques du Canada à l'émergence de l'identité canadienne. Enfin, une chaire d'études canadiennes-islandaises a été mise sur pied à l'Université du Manitoba. Ce nouveau programme sera axé sur une étude comparée de l'histoire du Canada et de celle de l'Islande.

Par ailleurs, le Programme des langues ancestrales a contribué financièrement à l'organisation de séminaires et de colloques ainsi qu'à la production de matériel didactique à contenu canadien. Voici quelques exemples d'activités ainsi financées dans le cadre du programme :

- élaboration de matériel pédagogique à l'intention des enfants qui étudient le penjabi, le cantonais et le mandarin;
- colloque réunissant des professeurs d'ourdou et des spécialistes de cette langue, en vue de planifier la production de nouveau matériel pédagogique;
- session de travail en vue de produire du matériel d'apprentissage assisté par ordinateur à l'intention des personnes qui apprennent l'allemand;
- projet de recherche portant sur les méthodes utilisées pour enseigner le gaélique d'Écosse en vue de produire un matériel didactique approprié;

MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ

MULTICULTURALISME

- plusieurs conférences nationales servant à la formation des personnes qui enseignent les langues ancestrales ou autres.

La section des ressources en langues ancestrales de l'Institut des études pédagogiques de l'Ontario (OISE) a bénéficié d'une aide financière pour la production de ressources pédagogiques et pour des activités de recherche portant sur les méthodologies utilisées en salle de classe, sur l'alphabétisation au sein des familles et sur l'équité en matière d'éducation. L'objectif de ces recherches est d'améliorer les politiques et les pratiques concernant l'enseignement des langues ancestrales dans les programmes réguliers des systèmes d'éducation au Canada.

En plus de l'aide qu'il a apportée dans le cadre de quelque 80 projets de recherche et conférences, le Programme des études ethniques canadiennes a également financé un projet spécial, en 1989 : le Colloque international sur le développement culturel et la migration culturelle. Ce colloque s'est tenu dans le cadre de la dixième conférence biennale de l'Association des études ethniques canadiennes, qui s'est déroulée sous le thème « Les migrations et la transformation des cultures au Canada ».

Le Ministère a apporté un soutien à la production de films ou de vidéos, pour les arts plastiques ou les arts de la scène représentatifs de diverses cultures. Parmi la centaine d'activités financées dans ce domaine, la plus importante est le Festival du patrimoine canadien tenu à Saskatoon, du 23 juillet au 10 août 1989. Pour les jeunes danseurs, musiciens, chanteurs et autres artistes de la scène issus de diverses

traditions culturelles canadiennes, ce festival est une occasion unique leur permettant d'en apprendre davantage sur les rouages complexes du monde du spectacle. En outre, le festival permet au grand public de se familiariser avec les diverses cultures du Canada. Le Ministère a aussi participé au financement d'une série télévisée de 13 demi-heures, *Inside Stories*, une anthologie présentée sous forme dramatisée au réseau anglais de Radio-Canada. Cette série d'émissions, qui présente l'histoire du Canada sous l'angle de la réalité et de la diversité ethnoculturelles, a permis à des acteurs, à des écrivains et à des réalisateurs provenant de minorités visibles et de communautés culturelles de mettre leur talent à profit. Cette année encore, lors de la remise annuelle des prix de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision, des prix Gémeaux et Gemini ont été remis pour souligner l'excellence de productions télévisées reflétant la diversité culturelle du Canada. En 1989-1990, le prix Gémeaux du multiculturalisme est allé à la série documentaire *David chez les Coréens*, présentée au réseau Quatre Saisons, et le Gemini, à la série *Inside Stories*.

En collaboration avec la Firehall Theatre Company de Vancouver, un programme de formation a été mis sur pied à l'intention des artistes de théâtre issus des minorités visibles. Il s'agit d'un projet d'une durée de trois ans. En 1989, six jeunes artistes ont ainsi reçu une formation de base dans les domaines de l'interprétation et de la production. La Firehall Theatre Company a également produit *Rosie's Café*, de R.A. Shiomi, un Canadien japonais, et *Letters to Wu*, du Canadien d'origine chinoise Winston Kam.

MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ

MULTICULTURALISME

En 1989-1990, trois nouvelles publications sont venues s'ajouter à la série « Générations » portant sur les divers groupes ethniques du Canada et publiée en collaboration avec la Société historique du Canada : *The Irish in Canada*, de David Wilson, *The Italians in Canada*, de Bruno Ramirez, et *Cultural Transition in the Eastern Townships of Quebec, 1784-1901*, de John Little. La série compte maintenant 14 publications en tout.

Le Ministère a également financé une grande variété de projets de rédaction, de traduction et de publication ayant trait au patrimoine multiculturel du Canada. C'est le cas, par exemple, de *The Lives of Saints*, de Nino Ricci. Premier volet d'une trilogie, cette œuvre a été acclamée pour l'originalité avec laquelle on y décrit l'histoire de l'immigration italienne au Canada. De même, *When the Whalers Were Up North: Inuit Memories*, de Dorothy Eber, est un document unique en son genre sur la pêche à la baleine dans le Grand Nord, telle qu'elle est perçue du point de vue inuit.

APPUI AUX COMMUNAUTÉS ET PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE

Le Programme d'appui aux communautés et de participation communautaire aide les communautés ethnoculturelles à s'épanouir et à participer pleinement à la vie de la société canadienne, et favorise l'intégration et la participation à long terme des personnes ayant immigré au Canada. Voici quelques exemples des nombreuses activités qui ont bénéficié d'une aide financière :

- le Congrès des femmes noires du Canada, pour l'organisation d'ateliers de discussion et de conférences, et pour la présentation de films;

- la Fédération des associations éthiopiennes du Canada, pour la tenue d'une série d'ateliers, dans tout le pays, ayant pour but d'examiner les divers problèmes auxquels cette communauté est confrontée;
- un groupe de la communauté cambodgienne du Canada, qui tente de mettre sur pied une organisation nationale représentative;
- la Canorient Christian Association, organisme représentant la communauté chrétienne orientale, pour l'organisation d'un colloque national tenu dans le but d'informer les personnes âgées des services qui leur sont offerts;
- le Comité sur les relations interculturelles dans les services sociaux, pour l'adaptation, pour l'ensemble du Canada, d'un guide sur la formation et sur les communications interculturelles (ce guide avait originalement été préparé à l'intention du personnel des services sociaux du Québec);
- TESL Canada, regroupement de professeurs d'anglais langue seconde, pour un colloque tenu en novembre 1989 à Calgary, sur les programmes d'apprentissage du français et de l'anglais langues secondes à l'intention des adultes;
- le Conseil canadien sur la santé multiculturelle, organisme national ayant pour mandat de promouvoir la compréhension interculturelle au sein des services de santé au Canada.

Une aide financière a en outre été apportée au Regional Multicultural Youth Council de Thunder Bay, en Ontario, pour un projet d'animation auprès des jeunes appartenant à

MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ

MULTICULTURALISME

une minorité ethnique et vivant dans les localités éloignées ou isolées du nord-ouest de l'Ontario. Ce projet avait pour but de contrer le sentiment de marginalisation que connaissent ces jeunes, ainsi que l'attitude apathique que la plupart d'entre eux ont développée, et de les encourager à se prendre en main. Le projet pourrait servir de modèle pour l'animation des jeunes vivant dans d'autres régions éloignées ou isolées du Canada.

L'Institut Macauliffe des études sikhs a reçu une subvention pour mener des consultations à travers le pays en vue de déterminer le genre d'organisme qui pourrait le mieux répondre aux besoins de la communauté sikh et d'élaborer une stratégie ayant pour but de faciliter l'intégration des Sikhs à la société canadienne.

Le programme a financé la publication de *Canadian Scene*, dont le but est de renseigner les Canadiens et les Canadiennes de première génération sur des sujets tels que les soins de santé, la politique canadienne en matière d'immigration et de citoyenneté, les accords bilatéraux sur la pension et l'actualité canadienne. Les articles sont publiés en 15 langues différentes et distribués à 350 journaux et points de distribution de la presse ethnique, rejoignant ainsi un bassin de 1,5 million de lecteurs canadiens.

Le Conseil ethnoculturel canadien, qui regroupe 39 organismes ethnoculturels nationaux, ainsi que 19 autres organismes représentant des communautés culturelles et des minorités visibles ont reçu des subventions pour diverses activités de développement. D'autres organismes ont reçu de l'aide financière à l'égard d'activités particulières.

ENGAGEMENT À L'ÉCHELLE DU GOUVERNEMENT

Le 14 février 1990, le ministre d'État au Multiculturalisme et à la Citoyenneté a déposé devant la Chambre des communes le premier rapport annuel sur l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*. Ce rapport, qui couvre l'exercice se terminant le 31 mars 1989, décrit en détail les activités et les programmes entrepris par Multiculturalisme et Citoyenneté Canada ainsi que par l'ensemble des organismes fédéraux au regard des objectifs énoncés dans la Loi.

En octobre 1989 a eu lieu le lancement d'un répertoire des entreprises ethnoculturelles, *Le multiculturalisme, une bonne affaire — Répertoire à l'intention des gens d'affaires*. Première publication du genre au pays, ce répertoire donne la liste des associations d'affaires ethnoculturelles, des organismes de commerce bilatéral et des comités consultatifs ethnoculturels de la Banque fédérale de développement.

Étant donné que les institutions fédérales doivent favoriser la pleine participation de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes à la vie de notre société, le Secrétariat du multiculturalisme collabore avec elles de diverses manières en vue d'atteindre cet objectif :

- il offre aux employés fédéraux des séances d'information sur la politique canadienne de multiculturalisme;
- il participe au financement de projets-pilotes conjoints qui favorisent la mise en œuvre de la politique;
- il rassemble des données sur les diverses activités des organismes fédéraux en

MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ

MULTICULTURALISME

matière de multiculturalisme et rédige le rapport annuel sur l'application de la Loi;

- il maintient la liaison avec divers responsables du gouvernement fédéral pour leur apporter aide et conseils concernant la mise en œuvre de la politique multiculturelle;
- il encourage l'ensemble des institutions fédérales à sensibiliser la population à la politique canadienne sur le multiculturalisme ainsi qu'à l'importance de développer la compréhension et le respect mutuels.

Le Secrétariat a travaillé en étroite collaboration avec divers ministères et organismes à la réalisation de projets destinés à faire en sorte que tous les membres de la société puissent travailler ensemble à l'édification du Canada dans un climat de compréhension et de respect mutuels.

Pour sa part, le Musée canadien des civilisations a réalisé le projet « Trésors familiaux », qui visait à développer la compréhension interculturelle chez les jeunes de la quatrième à la huitième année, en les incitant à explorer leur patrimoine familial et celui de leurs camarades de classe; le ministère des Pêches et Océans a produit des brochures en vietnamien et en chinois sur la réglementation des pêches pour l'industrie de la côte ouest et a mis sur pied, à l'intention de ses agents, des sessions de formation sur les relations interculturelles; les comités consultatifs ethnoculturels de la Banque fédérale de développement ont organisé diverses activités dans le cadre de la Semaine de la PME de 1989, et l'organisme a coordonné la participation de divers ministères à une exposition

internationale sur l'industrie aérospatiale; la Gendarmerie royale du Canada a produit, aux fins de la sensibilisation et de la formation de ses agents et recrues un vidéo intitulé « L'établissement d'un réseau » et a élaboré ou amélioré ses documents de formation sur les relations interculturelles et interraciales; la Société Radio-Canada a ajouté un deuxième volet à son programme de formation en scénarisation à l'intention des membres des minorités visibles.

Le Secrétariat du multiculturalisme collabore avec des organismes centraux tels que la Commission de la Fonction publique et le Centre canadien de gestion, en vue de mettre au point et d'offrir des sessions de formation aux cadres et aux employés.

COMITÉ CONSULTATIF CANADIEN SUR LE MULTICULTURALISME

Le Comité consultatif canadien sur le multiculturalisme a été formé aux termes de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*. Le 9 février 1990, 37 personnes ont été nommées à ce comité qui reflète la diversité professionnelle, culturelle et linguistique du Canada. Le Comité, dont l'administration relève du Secrétariat au multiculturalisme, est dirigé par un président et deux vice-présidents. Ce comité conseille le Ministre sur l'application de la Loi et sur d'autres questions concernant le multiculturalisme.

MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ

MULTICULTURALISME

SECRETARIAT DU REDRESSEMENT À L'ÉGARD DES CANADIENS JAPONAIS

En 1988, le gouvernement est parvenu à une entente globale avec la communauté canadienne-japonaise sur les modalités de redressement pour les injustices commises par le gouvernement du Canada pendant et après la Deuxième Guerre mondiale. Le Secrétariat du redressement à l'égard des Canadiens japonais a été établi en décembre 1988 pour donner suite à l'entente en question. Au cours de l'année 1989-1990, le Secrétariat a traité 12 500 demandes de redressement.

LES SECTEURS COMMUNS

POLITIQUES MINISTÉRIELLES ET AFFAIRES PUBLIQUES¹

ÉVALUATION DES PROGRAMMES

La Direction de l'évaluation des programmes aide les gestionnaires à évaluer la pertinence des objectifs de leurs programmes et participe à l'élaboration des stratégies de mise en application des nouveaux programmes. Une étude intitulée *Scénarios pour les premières années du 21^e siècle* a été commandée dans le but de donner une impulsion nouvelle aux études d'évaluation portant sur des questions susceptibles d'influer sur la nature de la société canadienne de demain.

SERVICES JURIDIQUES

La Direction générale des services juridiques a participé à toutes les étapes de la rédaction des projets de loi sur l'Institut canadien des langues patrimoniales, sur la Fondation canadienne des relations raciales, et sur le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté. La Direction générale a également collaboré à la rédaction des ententes fédérales-provinciales et fédérales-territoriales sur les langues officielles. Le service du contentieux du Programme canadien de prêts aux étudiants, qui est chargé de régler les défauts de remboursement relatifs aux prêts étudiants, a recouvré environ 4,2 millions de dollars en 1989-1990, soit une augmentation de 46 p. 100 par rapport à l'année précédente.

COMMUNICATIONS

Les événements qui ont donné lieu aux principales activités de communications sont la Semaine nationale de la citoyenneté, la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées, la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars), l'Année internationale de l'alphabétisation et la visite de Sa Majesté la reine Elizabeth, la Reine Mère, à Ottawa au mois de juillet 1989.

Au chapitre des publications importantes, citons le premier rapport annuel sur les langues officielles, le premier rapport annuel sur le multiculturalisme, le rapport annuel du Ministère, le rapport annuel de la Direction générale de l'aide aux étudiants, intitulé *L'aide fédérale et provinciale à l'enseignement postsecondaire au Canada*, ainsi qu'une trousse d'information exhaustive sur les langues officielles.

La Direction générale a apporté son appui aux activités de communications et de relations publiques du Ministre à titre de Secrétaire d'État du Canada et de ministre d'État au Multiculturalisme et à la Citoyenneté. À la suite du nouveau budget du gouvernement, la Direction générale a mené des activités de communications ayant trait au Programme de promotion de la femme, au Programme des citoyens autochtones et au Programme des langues et des cultures ancestrales.

¹ Outre les programmes décrits ici, le secteur des Politiques ministérielles et Affaires publiques est également responsable des activités du Cérémonial d'État, dont il est question au chapitre sur le Secrétariat d'État.

LES SECTEURS COMMUNS

POLITIQUES MINISTÉRIELLES ET AFFAIRES PUBLIQUES

Elle a également fait la promotion des projets de création de la Fondation canadienne des relations raciales et de l'Institut canadien des langues patrimoniales.

La Direction générale a produit 150 communiqués de presse, 216 discours, 300 publications et documents de promotion ainsi qu'un grand nombre de documents audiovisuels pour la radio et la télévision.

La Direction générale des communications a intégré la planification et le budget des activités de communications au système des opérations et du plan de travail du Ministère. Elle a également mis au point le plan de communications du Ministère et a préparé le premier plan stratégique de communications du Secrétariat d'État et de Multiculturalisme et Citoyenneté Canada.

SECRÉTARIAT DU MINISTÈRE

En 1989-1990, le Secrétariat du Ministère a rédigé la correspondance ministérielle, a fourni au Ministre des notes d'information en vue des séances de la Chambre des communes et des réunions du Cabinet et a contribué à l'élaboration des politiques du Ministère. Le Secrétariat a également assuré la liaison avec le Parlement et le Conseil privé; il a suivi de près les activités de la Chambre et du Cabinet; il a coordonné la préparation des notes d'information destinées au Ministre, au sous-secrétaire d'État et aux gestionnaires, et a coordonné les interventions du Ministère en réponse aux demandes des organismes centraux et des autres ministères.

POLITIQUES MINISTÉRIELLES

La Direction générale des politiques ministérielles a, entre autres, entrepris des travaux préliminaires en vue de la tenue d'une conférence nationale sur les droits de la personne, prévue pour 1990-1991, et elle a organisé une série de rencontres sur les aspects interconfessionnels du multiculturalisme. La Direction générale a coparrainé, avec la Commission de la capitale nationale, une consultation nationale sur les célébrations du 125^e anniversaire de la Confédération canadienne en 1992.

La Direction générale a représenté le Ministère au sein du Comité interministériel sur la violence familiale. En consultation avec les provinces et les territoires ainsi que divers organismes et diverses institutions, ce comité a mis au point une stratégie nationale en vue d'offrir les services nécessaires aux personnes victimes d'abus, soit les femmes, les enfants et les personnes âgées.

La Direction générale a également apporté son concours à la Fédération canadienne des municipalités quant à l'organisation de la Conférence européenne et nord-américaine sur la sécurité et la prévention de la criminalité en milieu urbain. Plusieurs documents de travail ont été commandés en vue de cette conférence.

En consultation avec le ministère des Affaires extérieures, la Direction générale a coordonné le suivi du Sommet de la francophonie tenu à Québec, ainsi que les préparatifs du Sommet de Dakar et de la participation du Canada à la 25^e Conférence générale de l'Unesco tenue à Paris. Elle a aussi coordonné la participation du Ministère aux commissions culturelles conjointes Canada-Belgique et Canada-Hollande.

LES SECTEURS COMMUNS

PERSONNEL

Au cours de l'année, la Direction générale du personnel s'est efforcée de mettre en valeur des pratiques centrées sur l'importance des ressources humaines pour la réalisation des objectifs du Ministère.

La planification à long terme des ressources humaines a constitué une priorité pour la Direction générale. À cet égard, les responsables ont travaillé en étroite collaboration avec les gestionnaires afin d'élaborer un plan d'action réaliste comprenant l'évaluation du rendement, l'équité en matière d'emploi, la formation du personnel, la santé et la sécurité au travail ainsi que l'évaluation des tâches.

La Direction générale a élaboré, de concert avec les gestionnaires, des plans d'équité en matière d'emploi en vue d'accroître la représentation, la participation et l'intégration de groupes-cibles déterminés. De nouveaux objectifs ont été fixés et atteints. Les responsables de la formation et ceux de l'équité en matière d'emploi ont travaillé en collaboration avec le secteur du multiculturalisme pour mettre au point, à l'intention des gestionnaires, des ateliers de formation sur les relations raciales et la compréhension interculturelle.

Afin de mieux faire connaître la Politique sur le harcèlement en milieu de travail, la Direction générale a nommé un coordonnateur responsable d'informer et de conseiller le personnel à ce sujet et d'interpréter cette politique ministérielle. Des séances d'information ont été offertes à tout le personnel du Ministère.

Le Programme d'aide aux employés a continué d'offrir des conseils professionnels et confidentiels aux membres du personnel. Il y a eu, au cours de l'année 1989-1990, une

nette augmentation des demandes de consultation de la part de gestionnaires qui ont constaté une baisse du rendement de certains de leurs employés aux prises avec des problèmes personnels. En 1989, le Ministère a signé une entente avec Santé et Bien-être social Canada pour que des services semblables puissent être offerts au personnel des bureaux régionaux.

Le Programme des langues officielles a concentré ses efforts sur la nécessité de servir les membres du public dans la langue officielle de leur choix. La Division des langues officielles a mis sur pied, au sein même du Ministère, un programme de formation linguistique destiné à améliorer le niveau de bilinguisme des membres du personnel qui font affaire avec le public.

La section de la classification a pris une série de dispositions en vue d'améliorer son service tout en réduisant au minimum la paperasserie : par exemple, elle a produit un nouveau formulaire d'une seule page pour la mise à jour des descriptions de tâches et elle a établi des postes-repères pour les groupes PM et TR.

La section de la rémunération a été particulièrement active, étant donné que les conventions collectives de 30 groupes et sous-groupes d'employés représentés par l'Alliance de la fonction publique du Canada ont été signées au mois de mai.

Grâce au plan mis au point par le Programme des primes d'encouragement, le Ministère a décerné des primes d'encouragement à 64 membres du personnel pour leur rendement exceptionnel ou autres contributions spéciales, soit 26 primes d'excellence et 38 primes pour longs états de service.

LES SECTEURS COMMUNS

PRATIQUES DE GESTION

FINANCES

La Direction générale des finances a dû relever des défis de taille au cours de l'année. En effet, les responsables ont conçu et mis en œuvre les procédures et les systèmes financiers nécessaires à l'établissement du nouveau ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté. Ils ont en outre participé activement à l'examen des dépenses du gouvernement et à l'application des restrictions budgétaires.

En éliminant le chevauchement de certaines fonctions, la Direction générale des finances est parvenue à faire face à une augmentation notable de la charge de travail tout en accélérant le traitement des demandes de paiements, réduisant du même coup les frais d'intérêts. La Direction générale a traité 112 891 demandes de paiements au cours de l'année. Quelque 12 570 demandes de paiements relatives au redressement à l'égard des Canadiens japonais ont été traitées, pour un montant total de 236,9 millions de dollars, comparativement à 3 000 demandes en 1988-1989.

L'augmentation du recours au secteur privé pour des services de traduction a engendré une augmentation de 15 p. 100 du nombre de paiements à des traducteurs et à des interprètes. De même, les paiements en subventions et contributions ont augmenté de 10,5 p. 100.

De concert avec les gestionnaires des programmes, la Direction générale a établi plus de 200 accords de contribution non conformes.

Enfin, grâce à une participation accrue des conseillers financiers au mécanisme de prise de décisions des gestionnaires, la qualité des rapports financiers s'est améliorée.

SERVICES INFORMATIQUES

Le Ministère a publié son Plan stratégique de gestion de l'information, qui trace les grandes lignes de la situation actuelle au chapitre de la gestion de l'information dans les deux ministères et qui en donne un aperçu pour les cinq prochaines années. Les activités relatives à la traduction assistée par ordinateur (TAO) se sont poursuivies et, à la fin de l'année financière, trois sites de TAO étaient entièrement opérationnels.

SERVICES D'INFO-RESSOURCES

Le Secrétariat de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels a traité 869 demandes en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur les renseignements personnels*. Les Services du courrier ont acheminé plus de 1,7 million de pièces de courrier et le service de référence de la Bibliothèque a répondu à plus de 28 000 demandes de renseignements. La Direction a mis en œuvre, pour les deux ministères, un système de déclassification et de déclasserment des documents désignés et classifiés. Un centre de ressources sur l'alphabétisation a été mis en place pour répondre aux besoins de documentation et d'information du Secrétariat national à l'alphabétisation ainsi que des organisations et des particuliers œuvrant dans ce domaine.

SÉCURITÉ ET GESTION DES INSTALLATIONS

La Direction de la sécurité et de la gestion des installations a mis l'accent sur la sécurité des systèmes informatiques et des télécommunications. Les responsables ont mis en place un réseau national de télécopieurs avec encryption et ont élaboré

LES SECTEURS COMMUNS

PRATIQUES DE GESTION

une stratégie anti-virus. Plusieurs séances de formation et de sensibilisation ont été offertes à ce sujet. Du côté de la gestion des installations, les outils de conception assistés par ordinateur ont permis d'amorcer une rationalisation des espaces. La Direction a poursuivi son travail de promotion de la santé et de la sécurité au travail.

MARCHÉS DE SERVICES

La Direction des marchés de services a passé 9 005 contrats, pour un montant global de 50,7 millions de dollars. Parmi ces contrats, 4 039 concernaient la traduction dans les deux langues officielles. La Direction a inscrit 1 035 sociétés et particuliers à son Répertoire des entrepreneurs et a traité 7 315 commandes d'achats.

AMÉLIORATION DE LA GESTION

En 1989-1990, le rôle de la Direction de l'amélioration de la gestion s'est modifié, ses activités s'appliquant davantage à l'ensemble des opérations du Ministère. Au cours de l'année, elle a notamment participé à la planification de l'établissement du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté et a procédé à un examen des opérations du Programme de l'enregistrement et de la promotion de la citoyenneté, en vue de proposer des améliorations permettant de faire face à l'accroissement de la charge de travail.

La Direction a également effectué des études sur la Direction générale du personnel, les Opérations régionales à Terre-Neuve, la Direction des langues officielles dans l'enseignement, le cabinet du sous-secrétaire d'État adjoint au

Multiculturalisme ainsi que sur l'administration des subventions et des contributions.

VÉRIFICATION INTERNE

La Direction de la vérification interne a effectué un examen de la fonction « élaboration de politiques » et a pu donner un aperçu des ressources, des méthodes et des contrôles liés à l'établissement et à la mise en œuvre des politiques.

Au cours de l'année, dans le cadre des études de la Direction, on a formulé des conclusions importantes ayant trait au cadre de planification et de responsabilité, au traitement des subventions et des contributions ainsi qu'à l'évolution des rôles des agents de développement social et des agents chargés de la consultation financière.

LES SECTEURS COMMUNS

OPÉRATIONS RÉGIONALES

En 1989-1990, le secteur des Opérations régionales a versé 6 042 subventions et contributions à des groupes communautaires, soit un montant global de 73 millions de dollars. Les bureaux régionaux ont traité plus de 104 000 demandes de citoyenneté, et près de 103 393 certificats ont été remis au cours de 1 812 cérémonies de la citoyenneté.

Les sections régionales de traduction ont traduit près de 17 millions de mots.

Le personnel des bureaux régionaux a planifié et mis en œuvre diverses activités liées à des événements tels que la Semaine nationale de la citoyenneté, la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées, la Fête du Canada, la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale et beaucoup d'autres activités spéciales relevant du Ministère.

Le personnel des Opérations régionales a répondu à des centaines de milliers de demandes de renseignements de la part du public, ont aidé les groupes et particuliers œuvrant en faveur de l'égalité de tous les citoyens et toutes les citoyennes et ont représenté le Ministre et le Ministère à un grand nombre d'activités communautaires de toutes sortes.

RÉGION DE TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR

En 1989-1990, le bureau régional de Terre-Neuve et du Labrador a collaboré avec la Banque fédérale de développement en vue d'organiser un séminaire à l'intention de la communauté francophone. Il s'est aussi associé avec le gouvernement provincial pour faire traduire une série de documents d'information touristique, et il a participé au

comité de gestion de la Stratégie Canada-Terre-Neuve pour la jeunesse.

Le Ministère a versé une subvention à la Bay St. George Community Employment Corporation pour lui permettre d'effectuer une étude qui démontre l'importance de l'action bénévole dans la société. Cet organisme s'est vu décerner un Prix du mérite civique. Dans le cadre de la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées, la municipalité de Wabush, au Labrador, a reçu un prix Étoile dans le domaine de l'éducation, aux termes du Programme de la communauté cinq étoiles.

L'Association des droits de la personne a travaillé de concert avec des groupes communautaires, des organismes ethnoculturels et des représentants gouvernementaux. Pour la première fois, les femmes francophones étaient représentées lors d'une conférence provinciale des femmes de Terre-Neuve. Dans une publication traitant de questions intéressant les femmes, on a tenu compte de problèmes précis concernant les femmes autochtones et les femmes handicapées.

Les jeunes de la province ont été particulièrement actifs : un réseau des jeunes francophones a été constitué, on a tenu la toute première conférence de la jeunesse philippine, et un Camp de la jeunesse pour la justice sociale a été organisé.

Les préoccupations des femmes ont été mises en lumière grâce à des activités telles qu'une conférence provinciale sur le lobby des femmes, la formation de divers regroupements de femmes chefs de familles monoparentales, et des campagnes de sensibilisation du public sur la violence familiale en région rurale.

LES SECTEURS COMMUNS OPÉRATIONS RÉGIONALES

RÉGION DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

En Nouvelle-Écosse, les efforts du Ministère se sont concentrés sur la question des relations raciales et de la compréhension interculturelle. Une entente de trois ans a été conclue avec la ville de Halifax pour aider celle-ci à mieux adapter ses programmes et services à la réalité multiculturelle et à les rendre plus accessibles à la communauté noire et aux autres communautés ethnoculturelles. Le Ministère a versé des fonds à la Nova Scotia Barristers' Society pour la production d'un vidéo sur la discrimination systémique et le racisme, en vue du cours d'admission au barreau de la province. La Nova Scotia Association of Black Social Workers a reçu un appui financier pour lui permettre d'aider les organismes de service social à mieux tenir compte de la diversité culturelle de la population.

Le bureau régional a tenu une consultation auprès des organismes financés grâce au Programme d'appui aux communautés et de la participation communautaire du secteur du Multiculturalisme, afin de discuter de questions d'intérêt commun.

Le bureau régional a effectué une étude sur les organismes œuvrant dans les domaines du multiculturalisme et de l'éducation, dans le but d'établir une stratégie de financement plus adéquate en ce qui concerne les projets ayant trait aux relations raciales.

Le gouvernement du Canada et le gouvernement provincial de la Nouvelle-Écosse ont signé une entente-cadre concernant la promotion de la communauté

acadienne de cette province, ainsi qu'une entente en vue de la mise sur pied d'un centre scolaire et communautaire dans la région de Halifax-Dartmouth. Les deux gouvernements ont également conclu un accord pour mener une étude sur le taux d'analphabétisme au sein des communautés acadiennes.

Dans le cadre du Programme de participation des personnes handicapées, une subvention a été versée à la League For Equal Opportunity, pour lui permettre d'organiser une conférence sur l'accessibilité des édifices publics et pour mener une étude sur les obstacles que rencontrent les étudiants handicapés au niveau des études supérieures en Nouvelle-Écosse.

Le bureau régional a tenu des consultations auprès de quatre centres pour les femmes. Il a également organisé deux sessions de planification et d'évaluation, l'une avec divers groupes de promotion de la femme et l'autre avec l'Association des femmes autochtones de la Nouvelle-Écosse.

Des fonds ont été versés au Conseil autochtone de la Nouvelle-Écosse, afin de lui permettre de poursuivre son travail d'élaboration de matériel pédagogique dans le cadre d'un programme d'enseignement de la langue micmac.

Le personnel du bureau régional a travaillé conjointement avec plusieurs organismes et collèges communautaires pour la mise sur pied d'activités liées à l'alphabétisation.

LES SECTEURS COMMUNS

OPÉRATIONS RÉGIONALES

RÉGION DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

En vertu de l'entente Canada-Nouveau-Brunswick sur les langues officielles, divers programmes ont été mis en œuvre par le gouvernement de la province pour rendre bilingues les services qu'il dispense à la population. C'est au ministère de la Santé et des Services communautaires que se sont fait sentir les effets les plus tangibles de cet effort : on y a recruté 20 nouveaux médecins et spécialistes en santé pour dispenser des services en français dans divers centres de la province.

Une subvention a été accordée à un comité spécial pour l'organisation d'un colloque sur la situation de la langue française dans le sud-est de la province, colloque auquel ont participé environ 200 Acadiens et Acadiennes. Cette rencontre avait pour but de sensibiliser le grand public à l'importance du fait français dans cette région et de créer une plus grande cohésion entre les organismes francophones de la région.

Au mois de mars, une importante conférence s'est déroulée à Fredericton sous le thème « Une décennie de multiculturalisme en prospective ». Cette conférence, qui a eu des répercussions tangibles et favorables au sein de la population, a servi à déterminer un cadre d'action pour les années 1990.

Grâce à l'initiative de la Coalition Consultation, les groupes de femmes du Nouveau-Brunswick ont pu exprimer leurs idées relativement à trois dossiers prioritaires : la violence envers les femmes,

les services de garde et le partage des biens matrimoniaux.

L'Association canadienne des paraplégiques, le Conseil canadien des aveugles et l'Association des personnes handicapées de la péninsule acadienne ont formé un comité dont le mandat est de préparer une consultation provinciale, à la suite d'une étude effectuée par le bureau régional en collaboration avec le Programme de participation des personnes handicapées. On s'attend à ce que ce projet débouche sur la mise sur pied d'un mécanisme de représentation des personnes handicapées du Nouveau-Brunswick.

Le Saint John Volunteer Centre Inc. a rassemblé et analysé les renseignements fournis par quelque 300 entreprises privées et groupes communautaires de la région, sur une éventuelle participation volontaire du secteur privé à certaines activités visant à répondre aux besoins des organismes communautaires sans but lucratif. Ces données serviront à établir un programme permanent de participation du secteur privé.

À l'Île-du-Prince-Édouard, le Programme des anniversaires canadiens a versé 120 000 \$ à des organismes et à des localités de la province, pour la tenue de célébrations marquant le 125^e anniversaire de la Conférence de Charlottetown (1864), qui fut décisive dans la formation de la Confédération canadienne en 1867.

Dans le domaine de la promotion des langues officielles, mentionnons les activités visant le développement du tourisme acadien, la prestation de cours de français pour les fonctionnaires provinciaux et l'élaboration d'un plan d'expansion des

LES SECTEURS COMMUNS OPÉRATIONS RÉGIONALES

services en français offerts dans les établissements hospitaliers.

En 1990, le Conseil multiculturel de l'Île-du-Prince-Édouard a célébré son 15^e anniversaire de fondation. La Atlantic Police Academy de Charlottetown a reçu une subvention pour mettre sur pied un programme de sensibilisation et de recrutement destiné à accroître la présence des membres des minorités visibles au sein des corps policiers de la région de l'Atlantique.

RÉGION DU QUÉBEC

Afin de répondre aux besoins de la population de la région du nord-ouest québécois, le Ministère a ouvert un nouveau bureau local à Val d'Or. L'ouverture officielle a eu lieu le 27 octobre 1989.

Dans le domaine du multiculturalisme et des relations raciales, le bureau régional a donné son appui à l'égard de nombreux projets visant à améliorer la compréhension interethnique et à favoriser l'intégration des néo-Canadiens et des néo-Canadiennes à divers secteurs d'activité, notamment la santé et les services sociaux, l'éducation, l'emploi et la publicité. Pour ce faire, le Ministère a travaillé en étroite collaboration avec divers organismes publics, parapublics, privés et bénévoles, tels les universités, les syndicats, les organismes multiculturels, les employeurs des secteurs public et privé, etc.

En vue d'encourager la participation des membres des communautés culturelles à la vie de la société, le bureau régional a financé divers projets concernant, notamment, l'emploi, l'éducation, la participation des femmes à la vie économique et sociale, ainsi que les problèmes de délinquance et de violence chez les jeunes.

Enfin, dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, le bureau régional a organisé une rencontre réunissant des représentants de diverses institutions et de communautés culturelles de la région métropolitaine, rencontre à laquelle le Ministre a d'ailleurs pris part.

Dans le cadre du Programme de promotion de la femme, le bureau régional a financé un projet de recherche et de sensibilisation entrepris par la Collective Par et Pour Elle, portant sur les conséquences de l'inceste sur la santé mentale des femmes adultes.

Le bureau a également été associé de près aux préparatifs des célébrations du 50^e anniversaire de l'obtention du droit de vote des femmes au Québec, célébrations qui ont été parrainées par l'organisme Femmes en tête. Il a participé à la tenue des sommets régionaux et des activités qui se sont déroulées dans 13 régions du Québec.

LES SECTEURS COMMUNS

OPÉRATIONS RÉGIONALES

Dans le domaine juridique, le Ministère a financé trois projets de recherche portant respectivement sur le traitement des causes de meurtres conjugaux, de violence familiale et d'agressions sexuelles.

Dans le domaine de la promotion des langues officielles, le Ministère a participé à la réalisation d'une série télévisée bilingue portant sur la survie culturelle de la communauté anglophone rurale du Québec et ayant pour but de sensibiliser la majorité francophone du Québec, ainsi que les anglophones des autres provinces, aux besoins et aux préoccupations des minorités linguistiques.

Les 23 et 24 novembre 1989, le bureau régional a tenu une première série de consultations auprès de la communauté anglophone du Québec.

Enfin, le bureau régional a commencé à explorer, de concert avec la Quebec Drama Federation, la situation et les répercussions de l'activité théâtrale en contexte minoritaire.

Pour souligner la Journée internationale des droits de la personne et le 41^e anniversaire de la *Déclaration universelle des droits de la personne*, le bureau régional a organisé un déjeuner-causerie auquel ont participé une centaine de personnes venant de tous les milieux.

Dans le cadre du Programme de participation des personnes handicapées, le Ministère a financé la tenue, en mai 1989, du premier colloque sur la vie des personnes sourdes et malentendantes du Québec, organisé par le Centre québécois de la déficience auditive.

Au début de 1990, le bureau régional a été l'hôte d'une vaste consultation auprès d'organismes de personnes handicapées, à laquelle étaient également présents des représentants de huit ministères fédéraux et provinciaux offrant des services aux personnes handicapées.

La Semaine nationale de la citoyenneté a été soulignée par de nombreuses activités dans plusieurs régions du Québec, notamment trois cérémonies spéciales d'octroi de la citoyenneté dans la région de Montréal.

Le Ministère a subventionné 292 activités organisées dans le cadre des célébrations de la Fête du Canada. En outre, le 1^{er} juillet, des cérémonies spéciales de la citoyenneté ont été tenues à Laval, à Cowansville, à Québec et à Montréal.

Dans le domaine de l'alphabétisation, une entente Canada-Québec a été signée le 26 janvier 1990. Cette entente, d'une durée de trois ans, prévoit des contributions fédérales de l'ordre de 3 millions de dollars par année pour l'appui aux commissions scolaires et aux groupes d'alphabétisation accrédités.

RÉGION DE L'ONTARIO

En 1989-1990, le volume des activités de l'Enregistrement de la citoyenneté a continué d'augmenter. En effet, le bureau régional a traité 59 715 demandes de citoyenneté, et les juges de la citoyenneté ont remis 57 874 certificats de citoyenneté au cours de 879 cérémonies de la citoyenneté.

LES SECTEURS COMMUNS OPÉRATIONS RÉGIONALES

Étant donné que 60 p. 100 des immigrants qui arrivent au Canada élisent domicile en Ontario, les activités reliées au multiculturalisme y demeurent toujours très importantes. Ainsi, le Ministère y a financé quelque 70 organismes de services aux immigrants. On a porté une attention particulière aux nouveaux groupes ainsi qu'aux localités du sud de l'Ontario, où se concentre maintenant le flot des immigrants.

Les relations raciales et les changements institutionnels ont également occupé une place importante dans les activités du bureau régional. Le Ministère a apporté son aide aux groupes communautaires qui combattent le racisme et a appuyé certains projets importants en matière de changements institutionnels, notamment un projet d'envergure entrepris sous l'égide de Centraide du Grand Toronto.

Dans le cadre des Programmes des citoyens autochtones, la conservation des langues ancestrales a constitué un dossier important. En effet, les communautés autochtones ont concentré leurs efforts sur l'immersion préscolaire, les cours d'immersion au sein du système scolaire régulier et l'enseignement aux adultes. Parmi les activités entreprises, mentionnons l'élaboration de matériel didactique, l'enseignement des langues aux enfants dans les garderies, les classes de langues à l'intention des adultes et la mise sur pied, au sein des communautés, de comités linguistiques d'iroquois et d'algonquin, qui ont pour tâche d'aller chercher l'appui des communautés vis-à-vis des initiatives en matière de conservation des langues autochtones.

Au mois de juin, lors du lancement de la Semaine francophone, la ville de Toronto a dévoilé son nouveau programme de services en français. Par ailleurs, le Ministère a accordé une contribution de 60 000 \$ à l'Association canadienne-française de l'Ontario pour lui permettre d'entreprendre une campagne de sensibilisation sur l'entrée en vigueur de la *Loi sur les services en français*. Le Ministère a également accordé une subvention de 70 000 \$ à ce même organisme en appui à ses activités de promotion de la dualité linguistique et de sensibilisation du public aux problèmes de la communauté francophone minoritaire de l'Ontario.

Grâce à l'appui du Programme de participation des personnes handicapées, 55 municipalités ont activement participé à la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées, et deux d'entre elles — Kitchener et Ottawa — se sont vu décerner un Prix de la communauté cinq étoiles. Dans le cadre du même programme, la ville de Windsor a remporté un prix Étoile dans le domaine des loisirs, et celle de Kingston, un prix Étoile dans le secteur des transports.

RÉGION DU MANITOBA

L'organisme Farmers with Disabilities in Manitoba a recruté de nouveaux membres et a poursuivi son travail visant à faire en sorte que les agriculteurs ayant un handicap puissent recommencer à travailler. Le groupe People First, qui représente les

LES SECTEURS COMMUNS

OPÉRATIONS RÉGIONALES

personnes ayant un handicap intellectuel, a tenu des rencontres tout en cherchant à recruter de nouveaux membres au sein des communautés rurales.

La Society for Manitobans with Disabilities Inc. offre maintenant un programme de démonstration à l'intention des adultes malentendants qui peuvent s'exprimer en langage gestuel, mais qui ne savent ni lire ni écrire en anglais. Le Ministère a versé une aide financière à la Frontier School Division No. 48 pour la coordination d'un programme d'alphabétisation dans cinq régions éloignées au nord de la province. La John Howard Society of Manitoba a mis sur pied un programme d'alphabétisation à l'intention des personnes détenues dans un établissement carcéral de Brandon.

La Victor Mager Parents' Association a mis au point un programme scolaire intégré d'éducation ayant trait au multiculturalisme. Deux vidéos ont été produits dans le but de sensibiliser le personnel des établissements de santé à tenir compte des réalités multiculturelles. Le mouvement scout du Manitoba a procédé à un examen en profondeur de ses opérations au regard de l'intégration des personnes handicapées, en réévaluant ses principes, ses politiques, ses structures administratives ainsi que ses programmes et en recommandant les changements qui s'imposent.

Le comité de recherche sur le projet de loi C-31 visant à modifier la *Loi sur les Indiens* s'est gagné l'appui des organismes Assembly of Manitoba Chiefs et Indigenous Women's Collective, lors d'une conférence parrainée conjointement et à laquelle ont participé 400 personnes. La Ikwewak Justice Society a entrepris une étude de faisabilité en vue de

la mise sur pied d'une maison de réadaptation à l'intention des femmes autochtones qui ont des démêlés avec la loi.

Dans le cadre du programme de coopération intergouvernementale, une contribution de 140 500 \$ a été versée au ministère provincial de l'Énergie et des Mines pour l'implantation de services en français à Hydro-Manitoba; de même, le ministère de la Santé a reçu une aide de 51 172 \$ pour la mise sur pied de services en français à l'Hôpital général de Saint-Boniface. Une subvention a été accordée au Comité du développement des archives de Saint-Boniface pour la réalisation d'une étude des besoins des organismes intéressés à déposer des archives dans un centre provincial à Saint-Boniface. Réseau, organisme porte-parole des femmes francophones, a reçu des fonds pour la mise sur pied d'un centre d'hébergement pour les femmes francophones victimes de violence conjugale. L'Association des municipalités bilingues du Manitoba a reçu une subvention en vue de mettre au point une politique linguistique et un plan de développement du bilinguisme à l'intention des municipalités désireuses d'offrir des services en français.

La Coalition pour la charte des droits a entrepris une série d'activités visant à informer le public sur les pratiques discriminatoires à l'endroit des femmes, telles que relevées dans les lois de la province. Le Manitoba Women's Economic Development Working Group a entrepris des travaux préliminaires en vue de créer une fondation ayant pour mandat de solliciter des contributions en appui aux activités visant à favoriser l'égalité économique pour les femmes. D'autres

LES SECTEURS COMMUNS OPÉRATIONS RÉGIONALES

activités ont été financées par le Ministère, par exemple les services d'interprétation lors du colloque du Manitoba Women's Agenda, une étude ayant pour but de déterminer, au sein de la communauté, quelles sont les sources de financement non gouvernementales, des ateliers sur la violence en milieu familial pour les communautés pakistanaïses, islamiques, noires et autochtones, ainsi que des activités menées en faveur des femmes handicapées.

RÉGION DE LA SASKATCHEWAN

Au cours de l'année 1989-1990, les femmes ont manifesté un intérêt accru à l'endroit des questions d'ordre économique et du problème de la violence en milieu familial.

On a également pu constater un plus grand nombre d'activités en matière de relations raciales, notamment le projet-pilote de « formation des formateurs » entrepris à Saskatoon. Diverses localités ont formé, ou s'appêtent à former, des comités de relations raciales.

Le Programme de participation des personnes handicapées a enregistré une participation accrue des autochtones handicapés, des personnes ayant un handicap visuel et des personnes malentendantes.

Dans le cadre du Programme de soutien aux organismes volontaires, le bureau régional s'est associé au gouvernement de la province et à la Saskatchewan Family Farm Foundation pour examiner le problème du bénévolat au sein d'une population rurale en diminution constante.

Cette année, la communauté francophone de la Saskatchewan a assisté à l'élaboration d'une stratégie générale de développement, à la création d'un service de planification et de consultation, à l'établissement d'un programme de développement des ressources humaines et à la mise sur pied d'un réseau de communication électronique. Les représentants du Ministère ont en outre porté une attention spéciale à la mise en œuvre des ententes passées avec le gouvernement de la Saskatchewan concernant la promotion des langues officielles dans les institutions provinciales.

Le Ministère a collaboré, avec le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan et IBM Canada, à la tenue d'une conférence importante axée sur l'alphabétisation et intitulée « Spotlight on Literacy ».

RÉGION DE L'ALBERTA ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'école Allain Saint-Cyr, qui a ouvert ses portes à Yellowknife, est la première école francophone des Territoires du Nord-Ouest. Elle a pu voir le jour grâce à l'effort concerté de l'Association des parents francophones de Yellowknife, du Yellowknife Education District No. 1, du ministère de l'Éducation des Territoires du Nord-Ouest et du Secrétariat d'État.

En mai 1989, la population de Calgary a pu assister à la toute première Semaine pour l'intégration des autochtones. Les 26 activités soulignant cette semaine se sont déroulées grâce à la participation des entreprises, des bénévoles, du gouvernement, du grand public et des médias. Ces activités avaient pour but de promouvoir la compréhension et la bonne

LES SECTEURS COMMUNS

OPÉRATIONS RÉGIONALES

entente entre autochtones et non autochtones, de sensibiliser la population et d'obtenir son appui à l'égard des initiatives des autochtones et de donner l'occasion au grand public de participer à des activités inspirées des traditions autochtones.

Dans le sud de la province, la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées a notamment été soulignée par la tenue d'un séminaire sur l'élimination des obstacles, par le tournoi annuel « Goal Ball Championships » et par la tenue d'un colloque sur l'équité en matière d'emploi. Dans le nord de l'Alberta, la « Advances 1990 Conference » a réuni des consommateurs, des employeurs ainsi que des organismes provenant de tout l'Ouest canadien, en vue de discuter des droits de la personne et des programmes de création d'emplois et d'aide à la rémunération, de l'équité en matière d'emploi, des personnes ayant un handicap et de la diminution de la main-d'œuvre traditionnelle.

La Coalition contre le racisme, mise sur pied par l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) et qui regroupe des représentants des associations multiculturelles, des autochtones, des groupes de femmes et des organismes francophones, a joué un rôle-clé dans la promotion de l'égalité raciale en Alberta. Lors de la conférence intitulée « Sharing the Message — Multiculturalism in the Media », organisée par la Fondation des communications multiculturelles et le collège communautaire Grant MacEwan d'Edmonton, les intervenants ont eu l'occasion d'examiner les divers aspects du rôle des médias vis-à-vis le multiculturalisme. Cette conférence a attiré des participants de l'ensemble du Canada et de nombreux endroits aux États-Unis.

RÉGION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE ET DU YUKON

En matière de multiculturalisme, le Ministère a appuyé un projet-pilote « Cross-Cultural Training for Judiciary », dans le cadre duquel ont été élaborés des documents didactiques pour la formation des juges provinciaux en ce qui concerne les coutumes autochtones.

La Society for Canadian Women in Science and Technology a reçu une subvention pour le projet « Women Do Math », dont le but était de promouvoir l'intérêt des mathématiques et des autres sciences connexes auprès des adolescentes du niveau secondaire.

En collaboration avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, la ville de Vancouver et le gouvernement du Québec, le Ministère a financé la Société de la Maison de la francophonie pour l'achat d'un immeuble permettant aux organismes francophones de Vancouver d'y mener diverses activités sociales, culturelles et artistiques.

Le bureau régional s'est aussi associé à la mise sur pied de l'Institut Hastings, auquel le gouvernement fédéral s'est engagé à apporter son appui financier pour une période de trois ans à partir de 1989-1990. En consultation avec les responsables du Programme d'égalité des chances en matière d'emploi de la ville de Vancouver, l'Institut offre, à l'intention des membres du public, des entreprises et des organismes bénévoles ou sans but lucratif, des sessions de formation sur l'équité interculturelle et l'équité en matière d'emploi.

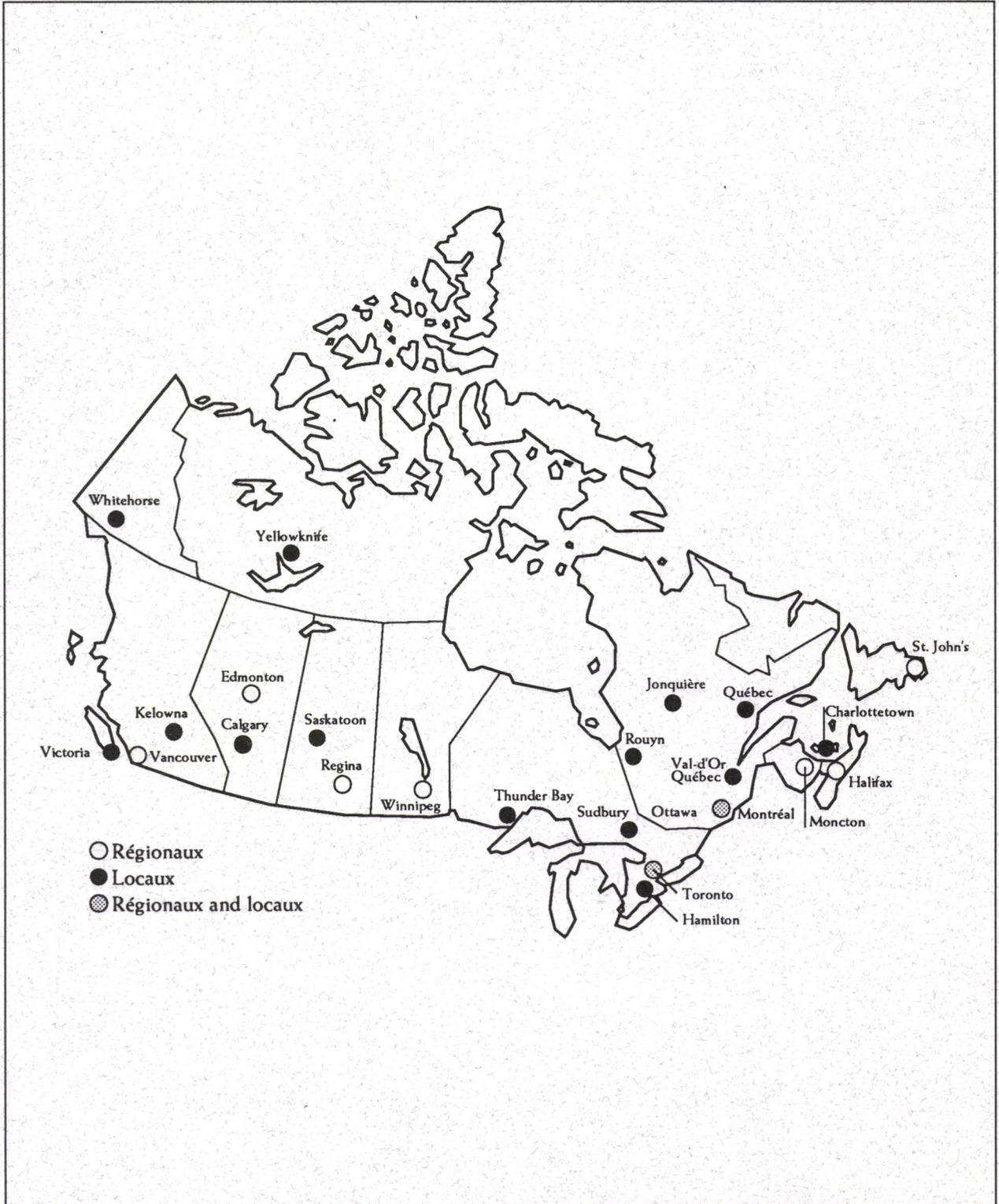
LES SECTEURS COMMUNS OPÉRATIONS RÉGIONALES

Conjointement avec le ministère des Pêches et Océans, le bureau régional participe à un projet concernant les relations raciales et la compréhension interculturelle; ce projet a été entrepris à la lumière des problèmes qui existent entre les pêcheurs locaux et les pêcheurs d'origine vietnamienne.

Dans le cadre du Programme de soutien aux organismes volontaires, un projet-pilote a suscité un intérêt particulier. Il s'agit d'un « fonds d'assistance technique » établi en collaboration avec Centraide du Lower Mainland, la Fondation Vancouver et la ville de Vancouver. Ce fonds a servi à répondre aux besoins de l'ensemble des organismes sans but lucratif de la province, en ce qui concerne l'amélioration de la gestion, la formation du personnel et des responsables, et l'organisation des collectes de fonds.

La mise sur pied d'un réseau de services inter-organismes à l'intention de la communauté latino-américaine figure également parmi les activités dignes de mention. Ce réseau, qui fait le pont entre les services sociaux et les organismes de services aux immigrants, est un modèle de services intégrés destinés à une communauté culturelle en particulier.

LES SECTEURS COMMUNS BUREAUX DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT



DÉPENSES SECRETARIAT D'ÉTAT

DÉPENSES PAR PROGRAMME (EN MILLIERS DE DOLLARS)

SOMMAIRE PAR ACTIVITÉ	1989-1990	1988-1989
Langues officielles dans l'enseignement	247 652	237 671
Promotion des langues officielles	45 417	44 070
Traduction	100 196	90 906
Aide à l'éducation	2 589 052	2 628 394
Développement social	88 903	96 032
Cérémonial d'État et Identité canadienne	14 018	14 432
Opérations régionales	31 883	28 484
Administration	33 647	31 625
TOTAL	3 150 768	3 171 614

SOMMAIRE PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

	EN MILLIERS DE DOLLARS	% PAR CATÉGORIE	% DU TOTAL	% DU TOTAL EXCLUANT LES SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS STATUTAIRES
FONCTIONNEMENT				
Dépenses reliées au personnel	133 088	65%	4%	23%
Autres dépenses de fonctionnement	70 620	35%	2%	12%
Total partiel	203 708	100%	6%	35%
Subventions et contributions				
– non statutaires	372 722	13%	12%	65%
– statutaires	2 574 338	87%	82%	—
Total partiel	2 947 060	100%	94%	65%
TOTAL	3 150 768	100%	100%	100%

UTILISATION DES ANNÉES-PERSONNES

	1989-1990	1988-1989
TOTAL	2 622	2 681

DÉPENSES

SECRETARIAT D'ÉTAT

DÉPENSES EN SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS (EN MILLIERS DE DOLLARS)

ACTIVITÉ	1989-1990			1988-1989		
	SUBV.	CONTR.	TOTALS	UBV.	CONTR.	TOTAL
LANGUES OFFICIELLES DANS L'ENSEIGNEMENT						
• Ententes fédérales-provinciales	0	223 703	223 703	0	216 596	216 596
• Ententes fédérales-territoriales	0	2 058	2 058	0	1 550	1 550
• Bourses pour les cours d'été	0	11 269	11 269	0	10 094	10 094
• Programme de moniteurs	0	8 084	8 084	0	7 043	7 043
• Perfectionnement linguistique	0	962	962	0	814	814
Total — Langues officielles dans l'enseignement	0	246 076	246 076	0	236 097	236 097
PROMOTION DES LANGUES OFFICIELLES						
Total — Promotion des langues officielles	27 717	14 951	42 668	28 241	13 726	14 967
AIDE À L'ÉDUCATION						
• Paiements statutaires						
– Prêts aux étudiants – Intérêts, passif et obligations	0	408 003	408 003	0	387 234	387 234
– Paiements pour l'enseignement postsecondaire	0	2 166 079	2 166 079	0	2 227 453	2 227 453
• Études canadiennes	861	765	1 626	615	1 067	1 682
Total — Aide à l'éducation	861	2 574 847	2 575 708	615	2 615 754	2 616 369

DÉPENSES SECRETARIAT D'ÉTAT

DÉPENSES EN SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS (EN MILLIERS DE DOLLARS)

ACTIVITÉ	1989-1990			1988-1989		
	SUBV.	CONTR.	TOTAL	SUBV.	CONTR.	TOTAL
DÉVELOPPEMENT SOCIAL						
Programme de promotion de la femme	10 599	485	11 084	12 450	231	12 681
Hospitalité-Canada	6 257	3 452	9 709	6 344	3 360	9 704
Participation des personnes handicapées	2 448	1 056	3 504	3 216	945	4 161
Total partiel	19 304	4 993	24 297	22 010	4 536	26 546
UNIVERSITÉ DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE						
	1 000	0	1 000	S/O	S/O	S/O
PROGRAMMES DES CITOYENS AUTOCHTONES						
Organisations autochtones représentatives	4 742	6 830	11 572	6 226	7 543	13 769
Centres d'amitié autochtones	13 901	4 670	18 571	13 399	4 679	18 078
Accès des autochtones du Nord à la radiotélédiffusion	0	13 281	13 281	0	13 294	13 294
Femmes autochtones	1 446	800	2 246	1 503	790	2 293
Communications autochtones	2 024	1 832	3 856	1 739	1 656	3 395
Développement social et culturel des autochtones	986	20	1 006	1 749	177	1 926
Langues autochtones dans les T.N.-O.	0	3 512	3 512	0	3 248	3 248
Langues autochtones au Yukon	0	500	500	0	146	146
Total partiel — Programmes des citoyens autochtones	23 099	31 445	54 544	24 616	31 533	56 149
TOTAL — DÉVELOPPEMENT SOCIAL	43 403	36 438	79 841	46 626	36 069	82 695

DÉPENSES

SECRETARIAT D'ÉTAT

DÉPENSES EN SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS (EN MILLIERS DE DOLLARS)

ACTIVITÉ	1989-1990			1988-1989		
	SUBV.	CONTR.	TOTAL	SUBV.	CONTR.	TOTAL
FONDATION JEANNE-SAUVÉ POUR LA JEUNESSE	S/O	S/O	S/O	5 000	0	5 000
CÉRÉMONIAL D'ÉTAT ET IDENTITÉ CANADIENNE						
Célébrations de la Fête du Canada	1 866	0	1 866	2 180	0	2 180
Anniversaires	379	13	392	148	120	268
Lieutenants-gouverneurs	253	0	253	253	0	253
Paiements statutaires						
– Lieutenants-gouverneurs Loi sur la pension de retraite	195	0	195	176	0	176
– Prestations de retraite supplémentaires Anciens lieutenants-gouverneurs	61	0	61	53	0	53
Total — Cérémonial d'État et Identité canadienne	2 754	13	2 767	2 810	120	2 930
GRAND TOTAL	74 735	2 872 325	2 947 060	83 292	2 901 766	2 985 058

DÉPENSES SECRETARIAT D'ÉTAT

SECRETARIAT D'ÉTAT

DROITS ATTRIBUÉS AUX PROVINCES ET AUX TERRITOIRES AU COURS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE EN VERTU DU PROGRAMME DE FINANCEMENT DE 1989-1990 DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE (EN MILLIERS DE DOLLARS)

TRANSFERTS AUX PROVINCES OU TERRITOIRES	TRANSFERTS EN ESPÈCES	POINTS D'IMPÔT	TOTAL
Terre-Neuve et Labrador	61 391	62 400	123 791
Île-du-Prince-Édouard	14 024	14 253	28 277
Nouvelle-Écosse	95 512	97 081	192 593
Nouveau-Brunswick	77 386	78 656	156 042
Québec	400 641	1 051 996	1 452 637
Ontario	818 249	1 260 033	2 078 282
Manitoba	116 773	118 691	235 464
Saskatchewan	108 459	110 239	218 698
Alberta	260 828	266 740	527 568
Colombie-Britannique	341 708	321 900	663 608
Yukon	2 682	2 834	5 516
Territoires du Nord-Ouest	5 383	6 214	11 597
TOTAL	2 303 036	3 391 037	5 694 073

Source : Ministère des Finances, Financement des programmes établis, deuxième rajustement au calcul des avances, le 11 décembre 1990.

* Le 31 mars 1990, les transferts en espèces s'élevaient à 2 165 988 428 \$; l'écart est attribuable aux rajustements effectués pour les années précédentes. Les valeurs qui servent à calculer les droits en espèces au titre de l'enseignement postsecondaire ne sont pas connues à l'avance et doivent faire l'objet d'estimations. Les paiements en espèces de toute année donnée représentent la plus récente estimation relative aux droits pour l'année en cours ainsi que les rajustements (positifs ou négatifs) résultant de la mise à jour du calcul des transferts des années précédentes.

DÉPENSES

SECRETARIAT D'ÉTAT

LANGUES OFFICIELLES DANS L'ENSEIGNEMENT

CONTRIBUTIONS APPROUVÉES POUR 1989-1990 — RÉPARTITION PAR OBJECTIF LINGUISTIQUE

PROVINCE OU TERRITOIRE	LANGUE DE LA MINORITÉ		LANGUE SECONDE		TOTAL
Terre-Neuve et Labrador	935 582 \$	23,52%	3 041 648 \$	76,48%	3 977 320 \$
Île-du-Prince-Édouard	958 487 \$	59,46%	653 489 \$	40,54%	1 611 976 \$
Nouvelle-Écosse	2 920 882 \$	51,95%	2 701 987 \$	48,05%	5 622 869 \$
Nouveau-Brunswick	23 060 450 \$	77,10%	6 849 662 \$	22,90%	29 910 112 \$
Québec	62 169 729 \$	80,89%	14 689 404 \$	19,11%	76 859 133 \$
Ontario	39 468 956 \$	59,68%	26 661 599 \$	40,32%	66 130 555 \$
Manitoba	3 766 558 \$	42,45%	5 105 511 \$	57,55%	8 872 069 \$
Saskatchewan	1 767 624 \$	30,31%	4 064 052 \$	69,69%	5 831 676 \$
Entente auxiliaire — Saskatchewan	3 526 864 \$	98,09%	68 669 \$	1,91%	3 595 533 \$
Alberta	2 671 128 \$	26,09%	7 566 380 \$	73,91%	10 237 508 \$
Colombie-Britannique	1 952 595 \$	17,66%	9 105 875 \$	82,34%	11 058 470 \$
Total partiel	143 198 855 \$	64,01%	80 508 276 \$	35,99%	223 707 131 \$
Yukon	541 957 \$	55,07%	442 096 \$	44,93%	984 053 \$
Territoires du Nord-Ouest	382 940 \$	37,26%	644 790 \$	62,74%	1 027 730 \$
Total partiel	924 897 \$	45,97%	1 086 886 \$	54,03%	2 011 783 \$
Total partiel	144 123 752 \$	63,85%	81 595 162 \$	36,15%	225 718 914 \$
Programmes nationaux					
Cours d'été de langues					11 835 222 \$
Moniteurs de langues off.					7 028 021 \$
Total partiel					18 863 243 \$
Programme de perfectionnement linguistique					848 000 \$
TOTAL					245 430 157 \$

DÉPENSES SECRETARIAT D'ÉTAT

LANGUES OFFICIELLES DANS L'ENSEIGNEMENT, PROGRAMMES NATIONAUX BÉNÉFICIAIRES PAR PROVINCE ET TERRITOIRE, 1989-1990

PROVINCE/ TERRITOIRE	PROGRAMME DE BOURSES POUR LES COURS D'ÉTÉ DE LANGUES		PROGRAMME DES MONITEURS DE LANGUES OFFICIELLES*			
	Bourses de langues secondes #	Bourses pour francophones de milieu minoritaire #	TEMPS PARTIEL		TEMPS PLEIN	
			Moniteurs de langues secondes #	Moniteurs pour francophones en milieu minoritaire #	Moniteurs de langues secondes #	Moniteurs pour francophones en milieu minoritaire #
Terre-Neuve et Labrador	176	1	4	—	13	2
Île-du-Prince-Édouard	76	1	15	1	6	2
Nouvelle-Écosse	380	8	23	6	3	4
Nouveau-Brunswick	201	30	25	12	11	24
Québec	3 129	s/o	310	s/o	39	—
Ontario	1 502	16	411	50	36	36
Manitoba	293	29	38	4	10	4
Saskatchewan	279	23	37	6	16	7
Alberta	559	45	59	3	13	5
Colombie-Britannique	488	6	53	—	20	16
Territoires du Nord-Ouest	10	—	—	—	4	—
Yukon	5	—	—	—	4	1
TOTAL	7 098	159	975	82	175	101

s/o Sans objet

* Quota

DÉPENSES

MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ

DÉPENSES (EN MILLIERS DE DOLLARS)

SOMMAIRE PAR ACTIVITÉ	1989-1990	1988-1989
Multiculturalisme et Citoyenneté	369 573	152 046

SOMMAIRE PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

	EN MILLIERS DE DOLLARS	% PAR CATÉGORIE	% DU TOTAL
FONCTIONNEMENT			
Dépenses reliées au personnel	12 538	4%	3%
Autres dépenses de fonctionnement	10 046	3%	3%
Paiements de redressement aux Canadiens japonais	267 211	92%	72%
Total partiel	289 795	100%	78%
Subventions et contributions	79 778	100%	22%
GRAND TOTAL	369 573	100%	100%

RAPPORT D'UTILISATION DES ANNÉES-PERSONNES

	1989-1990	1988-1989
TOTAL	283	262

DÉPENSES MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ

DÉPENSES EN SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS (EN MILLIERS DE DOLLARS)

ACTIVITÉ	1989-1990			1988-1989		
	SUBV.	CONTR.	TOTAL	SUBV.	CONTR.	TOTAL
Multiculturalisme	21 378	4 991	26 369	16 456	5 649	22 105
Association nationale des Canadiens japonais	s/o	s/o	0	12 000	0	12 000
Alphabétisation	17 191	3 223	20 414	9 102	1 106	10 208
Action volontaire	1 390	3	1 393	861	53	914
Droits de la personne	819	17	836	548	722	1 270
Contestation judiciaire	0	1 948	1 948	0	1 644	1 644
Formation linguistique	0	27 845	27 845	0	17 545	17 545
Matériel pédagogique	0	973	973	0	822	822
	40 778	39 000	79 778	38 967	27 541	66 508

LOIS ET RÈGLEMENTS

LOIS ET RÈGLEMENTS AYANT TRAIT AUX RESPONSABILITÉS DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT ET DE MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ CANADA

***Le Secrétariat d'État et
Multiculturalisme et Citoyenneté
Canada sont chargés en tout ou en
partie de l'application des lois et
règlements suivants :***

- *Loi no 3 de 1976 portant affectation de crédits, crédit 65 (aux fins du Conseil consultatif de la situation de la femme) S.C. 1974-75-76, ch. 102*
- *Loi portant reconnaissance du castor (castor canadensis), comme symbole de la souveraineté du Canada, S.C. 1974-75-76, ch. 35*
- *Loi sur la citoyenneté, L.R.C. 1985, ch. C-29, et Règlements*
- *Loi sur les enquêtes sur les manœuvres frauduleuses, L.R.C. 1985, ch. C-45*
- *Loi sur la privation du droit de vote, L.R.C. 1985, ch. D-3*
- *Loi sur les élections fédérales contestées, L.R.C. 1985, ch. C-39*
- *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et de santé, L.R.C. 1985, ch. F-8, art. 20, 21 (volet : Programme de financement de l'enseignement postsecondaire)*
- *Loi sur la gestion des finances publiques, L.R.C. 1985, ch. F-11, art. 2 (Secrétaire d'État, ministre compétent aux fins du bureau de la coordonnatrice de la Condition féminine et de la Commission de la Fonction publique)*
- *Loi sur les jours de fête légale, L.R.C. 1985, ch. H-5*
- *Loi concernant la Maison Laurier, L.R.C. 1952, ch. 163*
- *Loi sur la Fondation Jules et Paul-Émile Léger, S.C. 1980-81-82-83, ch. 25*
- *Loi sur le multiculturalisme canadien, S.C. 1988, ch. 31*
- *Loi concernant l'hymne national, L.R.C. 1985, ch. N-2*
- *Loi sur les normes de fabrication du drapeau national du Canada, L.R.C. 1985, ch. N-9*
- *Loi sur les langues officielles, S.C. 1988, ch. 38 (Partie VII Promotion du français et de l'anglais)*
- *Loi sur l'emploi dans la Fonction publique, L.R.C. 1985, ch. P-33*
- *Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines, L.R.C. 1985, ch. S-12*

Lois et règlements

- *Loi sur le Secrétariat d'État, L.R.C. 1985, ch. S-17*
- *Loi canadienne sur les prêts aux étudiants, L.R.C. 1985, ch. S-23, et Règlements*
- *Loi sur le Bureau de la traduction, L.R.C. 1985, ch. T-16, et Règlements*

LOIS ET RÈGLEMENTS

LOIS ET RÈGLEMENTS AYANT TRAIT AUX RESPONSABILITÉS DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT ET DE MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ CANADA

Lois dans lesquelles le Secrétariat d'État et Multiculturalisme et Citoyenneté Canada ont un intérêt fondamental :

- *Loi sur l'accès à l'information,*
L.R.C. 1985, ch. A-1
- *Loi canadienne sur les droits de la personne,*
L.R.C. 1985, ch. H-6
- *Loi constitutionnelle de 1867,* L.R.C. 1985,
Appendice II, n° 5, art. 93, 133
- *Loi constitutionnelle de 1982,*
L.R.C. 1985, Appendice II, n° 44
- *Loi sur le Manitoba 1870,* L.R.C. 1985,
Appendice II, n° 8, art. 22, 23
- *Loi sur la protection des renseignements personnels,*
L.R.C. 1985, ch. P-21
- *Loi sur les traitements,* L.R.C. 1970,
ch. S-2 (volet : Traitements des
lieutenants-gouverneurs)
- *Loi sur les marques de commerce,*
L.R.C. 1985, ch. T-13, art. 9 (volet :
Marques interdites).